

# COLLECTION DES RAPPORTS

## ÉVALUATION DU « DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL DE PLATEFORMES POUR UNE ALTERNANCE RÉUSSIE » D.E.P.A.R.

Dispositif expérimental de promotion de l'Alternance  
Fondation Apprentis d'Auteuil

Isa ALDEGHI  
Audrey CAPRON  
Nelly GUISSÉ  
Christine OLM

■ DÉCEMBRE 2013





## INTRODUCTION

---

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .



### D.E.P.A.R.

## Dispositif expérimental de plateforme pour une alternance réussie

### Fondation Apprentis d'Auteuil

Valéry Auchère

Chef de projet national D.E.P.A.R

### CREDOC

Léopold GILLES, Directeur du Département Evaluation des Politiques  
sociales

Isa ALDEGHI

Audrey CAPRON

Nelly GUISSSE

Christine OLM

Avec la participation de Christine PAISANT

Durée d'expérimentation : janvier 2010 – juillet 2012

Date de remise du rapport d'évaluation : Décembre 2012



## RÉSUMÉ

---

Au travers d'un parcours en trois grandes étapes, l'objectif du dispositif DEPAR (Dispositif Expérimental de Plateforme pour une Alternance Réussie) était de favoriser l'orientation vers une formation en alternance (phase 1), de sécuriser le parcours en limitant les ruptures de contrat pendant la formation en alternance (phase 2) et d'accompagner les bénéficiaires dans le maintien en emploi après l'obtention du diplôme (phase 3). Il s'agissait d'un dispositif à géométrie variable, le jeune pouvant intégrer le programme à deux moments distincts de la phase 1 (parcours long ou court) ou directement en phase 2, selon l'avancée de son projet professionnel. L'expérimentation s'est déroulée dans trois régions : les régions Midi-Pyrénées, Nord et Ile-de-France. Au total, près de 400 jeunes âgés 16 à 25 ans ont intégré le dispositif entre janvier 2010 et juillet 2012.

L'observation pour l'évaluation a couvert les trois sites expérimentateurs. Le recueil des données a été longitudinal et a combiné une approche qualitative (entretien avec les acteurs, partenaires et bénéficiaires du dispositif) et quantitative (tableaux de bord et double interrogation par questionnaire des jeunes).

Les résultats montrent que le dispositif a permis d'orienter 25% de bénéficiaires vers l'alternance. Les ruptures de contrat ont concerné 22% des jeunes qui avaient intégré une formation en alternance. Par ailleurs, au-delà de l'objectif de l'insertion par l'alternance, le dispositif a favorisé l'orientation de 14% de bénéficiaires vers d'autres solutions. C'est donc près de 4 jeunes sur 10 qui ont pu être orientés vers des solutions d'emploi ou de formation, ce qui constitue un bon résultat en comparaison des chiffres du réseau des Missions Locales, compte tenu de la durée de l'accompagnement et du profil des bénéficiaires de DEPAR, plus jeunes, moins diplômés, et présentant plus souvent des difficultés sociales que le public des Missions Locales.

En parallèle, le travail sur la connaissance des métiers et du monde de l'entreprise, les savoirs de base et les savoirs-être a aidé de nombreux bénéficiaires à définir un projet professionnel réaliste et à se rapprocher des exigences des employeurs. L'accompagnement social a en outre permis de lever certaines barrières à l'insertion socio-professionnelle.

Du fait du retard pris par le projet, la période de l'évaluation ne permet pas de mesurer quantitativement l'ensemble des effets du dispositif, certains jeunes étant entrés dans le dispositif en fin d'expérimentation. C'est donc essentiellement au travers des discours des acteurs, partenaires et bénéficiaire que nous avons pu en apprécier la valeur.

Une dynamique partenariale positive avec les prescripteurs – en particulier avec les Missions Locales – a été rendue possible grâce à un effort de communication important de la part des porteurs du projet. Cependant, une meilleure mobilisation de l'Education Nationale aurait certainement permis d'orienter davantage de jeunes vers DEPAR. De même, davantage d'échanges avec les employeurs auraient favorisé les sorties positives vers l'emploi ou l'alternance (l'une des difficultés majeures rencontrés par les jeunes étant de trouver une entreprise d'accueil).



## NOTE DE SYNTHÈSE

---

### Les objectifs et la nature de l'expérimentation

Le dispositif DEPAR (Dispositif Expérimental de Plateformes pour une Alternance Réussie) s'adressait aux jeunes de 16 à 25 ans présentant des difficultés sociales ou familiales. Au travers d'un parcours en trois grandes étapes, l'objectif était de favoriser l'orientation vers une formation en alternance de niveau V, de sécuriser le parcours en limitant les ruptures de contrat d'alternance, et d'accompagner les bénéficiaires dans le maintien en emploi après l'obtention du diplôme. L'expérimentation s'est déroulée dans trois régions : les régions Midi-Pyrénées (Toulouse), Nord (Fournes en Weppes) et Ile-de-France (Trappes), de janvier 2010 à juillet 2012.

En réponse à ces objectifs, le dispositif DEPAR se décline en trois phases qui correspondent à trois moments distincts dans le parcours en alternance :

- Phase 1 – DECIDES : validation d'une orientation choisie, en amont de la signature du contrat (9 à 15 semaines) ;
- Phase 2 – REUSSIS : sécurisation du parcours en alternance (6 à 24 mois) ;
- Phase 3 – IGD : suivi dans l'emploi après l'obtention du diplôme (0 à 3 mois).

Il s'agissait d'un dispositif à géométrie variable, le jeune pouvant intégrer le programme à deux moments distincts de la phase 1 (parcours court si le jeune avait déjà défini et validé son projet professionnel, parcours long sinon) ou directement en phase 2, si le jeune avait déjà signé un contrat en alternance.

Les porteurs n'avaient pas défini d'objectifs quantitatifs précis, la volonté étant de privilégier la qualité de l'accompagnement. Cependant, ils avaient prévu d'orienter la plupart des bénéficiaires vers l'alternance, puisque dans les effectifs prévisionnels, la majorité des jeunes intégrés en phase 1 devaient se retrouver en phase 2, ce qui suppose la signature d'un contrat en alternance.

Le caractère innovant de DEPAR a résidé dans la combinaison, au sein d'une unique plateforme, de dispositifs d'accompagnement qui existaient préalablement mais de manière fragmentée. La plus-value du dispositif par rapport au droit commun est double :

- Il s'adresse aux jeunes mineurs dès 16 ans, pour lesquels peu de réponses existent sur le territoire.
- Il propose un accompagnement dans la durée, sur l'ensemble du parcours d'alternance, par un référent unique : de l'orientation avant même la signature du contrat jusqu'à l'accompagnement dans l'emploi, après l'obtention du diplôme.

Si le dispositif DEPAR a été pensé et construit à l'échelle nationale, la mise en œuvre opérationnelle (mobilisation des partenaires et construction des outils pédagogiques) s'est faite de manière autonome sur chaque site. L'analyse régionale des effets du dispositif doit donc se lire au regard de l'hétérogénéité des sites expérimentaux. La région

Ile-de-France étant le seul site où la fondation Apprentis d'Auteuil n'était pas préalablement implantée, ce territoire a constitué un laboratoire d'expérimentation « vierge » et à ce titre particulièrement intéressant dans une perspective d'essaimage. Globalement, l'Ile-de-France a connu un déploiement un peu plus difficile que les autres sites, le lancement ayant d'ailleurs été retardé de plusieurs mois.

### **Les modalités de l'évaluation**

L'évaluation a mobilisé des méthodes quantitatives et qualitatives. Le recueil des données s'est fait sur les trois sites expérimentateurs et auprès de l'ensemble des parties prenantes : les porteurs du projet, les partenaires mobilisés et les jeunes bénéficiaires.

L'observation a donc combiné :

- Une enquête quantitative longitudinale auprès des bénéficiaires du dispositif.
- Des entretiens approfondis qualitatifs auprès de bénéficiaires.
- Une double interrogation qualitative des acteurs et partenaires du dispositif.
- La mise en place d'un tableau de bord de suivi des parcours dans chacune des régions.

L'interrogation par questionnaire d'un échantillon témoin sélectionné aléatoirement a dû être abandonnée. En raison d'une montée en charge du dispositif plus faible qu'attendue, la mise en place de l'échantillon témoin par sélection aléatoire n'était pas possible sans engendrer des biais statistiques importants ou mettre en péril l'expérimentation elle-même. L'interrogation quantitative des bénéficiaires a cependant été maintenue. Pour remplacer l'interrogation de l'échantillon témoin et afin d'estimer l'effet du dispositif sur les parcours des jeunes, des entretiens approfondis auprès d'un échantillon diversifié de 15 bénéficiaires ont été réalisés.

La méthodologie a été conçue de façon à disposer de données complémentaires permettant de confronter le discours des acteurs sur chaque plateforme à celui des partenaires et des bénéficiaires. Le suivi et l'analyse du tableau de bord a permis d'objectiver la nature, l'intensité et la durée des actions mises en œuvre dans l'ensemble et sur chacun des sites. Enfin, l'approche longitudinale adoptée, grâce à la double interrogation qualitative et quantitative, et au suivi du tableau de bord a permis de saisir la montée en charge du dispositif et l'évolution des situations des jeunes bénéficiaires.

### **Profil et adhésion du public**

Au final, près de 400 jeunes ont intégré DEPAR sur l'ensemble des trois sites expérimentateurs. Les bénéficiaires sont pour la plupart mineurs, inactifs, peu ou pas diplômés, et souvent déscolarisés depuis plusieurs mois (voire 1 an et plus). Ils sont souvent dans des situations sociales difficiles (isolement familial et social, difficultés financières, problématiques de logement, addiction, problématiques psychologiques...) et présentent des difficultés d'adaptation au monde de l'entreprise, du fait de lacunes concernant les savoir-faire et surtout les savoir-être. Il s'agit donc d'un public éloigné de l'emploi et de la formation.

La majorité des jeunes a été orientée par les Missions Locales. Viennent ensuite les partenaires de l'insertion sociale (les éducateurs AEMO, les MECS, le service territorial éducatif d'Insertion de la PJJ<sup>1</sup> ou les foyers d'hébergement) puis les établissements de la fondation Apprentis d'Auteuil.

Sur l'ensemble, le dispositif a intégré les bénéficiaires à un rythme relativement constant dès le mois de février 2010 et jusqu'au mois de mai 2012, avec néanmoins des différences interrégionales. L'Ile-de-France a en particulier cumulé un démarrage plus tardif en raison de la difficulté à trouver un local, et d'une montée en charge lente. Un temps supplémentaire s'est en effet avéré nécessaire pour la mobilisation des partenaires sur ce territoire nouveau pour la fondation.

Dans l'ensemble, les jeunes ont accueilli favorablement le dispositif, qui correspondait majoritairement à leurs attentes : plus de 8 bénéficiaires sur 10 sont satisfaits de leur passage sur le programme.

### **Les effets sur le parcours des bénéficiaires**

A l'issue de la phase DECIDES, seulement un quart des jeunes a intégré une formation en alternance (il s'agissait d'un contrat d'apprentissage dans deux-tiers des cas). Ce résultat, qui peut sembler faible, doit cependant être nuancé compte tenu du profil des bénéficiaires, et du calendrier de l'expérimentation et de son évaluation (les contrats éventuellement signés à l'automne 2012 ne sont pas pris en compte dans l'analyse). Parmi les jeunes ayant intégré une formation en alternance, on observe 22% de ruptures de contrat. En juillet 2012, très peu de jeunes avaient obtenu leur diplôme et l'accompagnement dans l'emploi (suivi en phase 3 IGD) n'a concerné que trop peu de jeunes pour porter un jugement évaluatif.

Parmi les bénéficiaires qui n'ont pas intégré de formation en alternance à l'issue de la phase DECIDES, plusieurs effets positifs sur l'insertion socio-professionnelle ont été relevés.

- D'abord, des sorties positives hors alternance ont eu lieu : à l'issue de la phase DECIDES, 5% de jeunes ont trouvé un emploi (il s'agit cependant surtout d'emplois précaires puisqu'en majorité en CDD ou en intérim) ; 9% des jeunes sont retournés en formation initiale, ont intégré une formation professionnelle hors alternance ou ont été réorientés sur un dispositif d'insertion mieux à même de répondre à leurs besoins.
- ⇒ Lorsque l'on additionne les jeunes en alternance, en emploi et en formation hors alternance, c'est donc au total près de 4 jeunes sur 10 qui ont pu être orientés vers des solutions d'emploi ou de formation, ce qui constitue un bon résultat en comparaison des chiffres du réseau des Missions Locales, compte tenu de la durée de l'accompagnement et du profil des bénéficiaires de DEPAR, plus jeunes, moins diplômés, et présentant plus souvent des difficultés sociales que le public des Missions Locales.

<sup>1</sup> AEMO : Action éducative en milieu ouvert ; MECS : Maisons d'enfants à caractère sociale ; PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse.

- Ensuite, au-delà des sorties positives vers l'emploi ou la formation, le travail sur la découverte des métiers et du monde de l'entreprise, les savoirs et les savoir-être, et l'apprentissage des techniques de recherche d'emploi ont permis d'accompagner les jeunes dans la définition d'une orientation professionnelle et de les préparer aux exigences du monde de l'entreprise.
- Enfin, grâce à une grande disponibilité des conseillers de DEPAR, une relation de proximité s'est installée avec la plupart des jeunes, ce qui a permis de prendre en compte les problématiques « périphériques » (logement, mobilité, santé, gestion financière et administrative) qui peuvent entraver l'insertion socio-professionnelle.

Cependant, si ces effets sont appréhendables par le croisement du discours des acteurs, partenaires et bénéficiaires, la durée de l'évaluation a été trop courte pour mesurer l'impact du dispositif sur le parcours de ces bénéficiaires à plus long terme.

Finalement, l'objectif du programme a peu à peu été réorienté vers « l'orientation réussie » plutôt que l'accès à l'alternance. Ceci était cohérent avec le profil des bénéficiaires, très jeunes et souvent déscolarisés depuis plusieurs mois, voire plusieurs années.

### **Les dynamiques partenariales**

Les chefs de régions, coordinateurs et conseillers sur l'ensemble des sites expérimentateurs ont déployé d'importants moyens pour communiquer sur la mise en place et la nature du dispositif. En conséquence, les prescripteurs – et en particulier les Missions Locales - ont dans l'ensemble clairement identifié les objectifs et la nature de l'accompagnement sur DEPAR.

Les partenariats mis en place avec les prescripteurs ont été particulièrement renforcés du point de vue de la coordination du parcours des bénéficiaires : en maintenant le lien avec le prescripteur d'origine, la réorientation a été facilitée lorsque DEPAR n'aboutissait pas. Cependant, une plus grande formalisation des échanges (essentiellement oraux) aurait certainement permis de fluidifier le parcours de ces bénéficiaires.

Seules les prescriptions en provenance de l'Education Nationale et des centres de formation – qui pouvaient orienter des jeunes directement sur la phase REUSSIS – n'ont pas été suffisamment développées. Ceci s'explique en partie par des réticences de la part de ces acteurs, qui ont parfois vu le dispositif comme redondant avec leur action, mais aussi d'un moindre effort de mobilisation de la part des porteurs. Enfin, davantage de communication et de mobilisation auprès des entreprises et de leurs réseaux auraient également permis d'augmenter le taux d'accès à l'apprentissage, trouver un employeur constitue en effet une difficulté majeure à l'intégration d'une formation en alternance pour de nombreux jeunes.



### **Conditions d'essaimage**

Dans une optique d'essaimage, le dispositif semble transférable à d'autres régions. A ce titre, la dimension nationale de l'expérimentation a permis de tester le projet sur des territoires hétérogènes, qu'on peut estimer, en moyenne, représentatifs des zones d'emploi françaises proches de grandes agglomérations. Les partenaires clés sont présents sur l'ensemble du territoire. C'est surtout du point de vue du porteur de projet qu'une attention particulière devrait être portée dans une optique de diffusion : la fondation Apprentis d'Auteuil a en effet bénéficié de son expertise et de sa notoriété concernant l'accompagnement des jeunes en difficulté et sur les questions d'insertion socio-professionnelle, notamment au travers de l'alternance.



# PLAN DU RAPPORT

---

<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>11</b>
<b>I. L'expérimentation .....</b>	<b>13</b>
1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée .....	13
i) Objectifs et architecture globale du projet .....	13
ii) Plus-value du dispositif D.E.P.A.R. par rapport au droit commun et à l'activité habituelle du porteur .....	17
iii) Conditions de mise en œuvre du dispositif .....	18
2. Objectifs et modalités de l'évaluation .....	23
i) Problématique et méthodologie mise en œuvre .....	23
ii) Validité interne .....	25
<b>II. Enseignements de politique publique .....</b>	<b>27</b>
1. Résultats de l'évaluation .....	27
i) Les publics touchés par l'expérimentation .....	27
ii) Les effets du dispositif expérimenté .....	34
2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage .....	49
i) Caractère expérimental du dispositif évalué .....	49
ii) Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle .....	49
iii) Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation .....	50
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>52</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>53</b>
<b>Annexe 1 : Liste des acteurs interviewés .....</b>	<b>54</b>
<b>Annexe 2 : Questionnaire vague 1 .....</b>	<b>52</b>
<b>Annexe 3 : Questionnaire vague 2 .....</b>	<b>52</b>



## INTRODUCTION GENERALE

La fondation Apprentis d'Auteuil, reconnue d'utilité publique depuis 1929, s'est donnée pour mission d'accueillir, d'éduquer, de former et d'insérer des jeunes en difficulté sociale, familiale, affective. En 2012, les Apprentis d'Auteuil ont accueilli 13 700 jeunes de moins de 26 ans. La fondation gère plus de 200 établissements dans 45 départements de métropole et d'Outre-mer : des structures d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement social et d'insertion, ainsi que des établissements d'enseignement et de formation. Apprentis d'Auteuil compte en particulier 20 unités de formation en apprentissage et 14 centres de formation continue. Pour la fondation, la formation en alternance constitue donc, historiquement et de manière réaffirmée aujourd'hui, un des leviers majeurs en faveur de l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

Les jeunes ayant suivi une formation en alternance, et en particulier un contrat d'apprentissage présentent de meilleurs taux d'insertion en emploi. D'après la DARES<sup>2</sup>, les jeunes qui sont passés par l'apprentissage ont une probabilité plus élevée d'environ 7 points d'être en emploi trois années après la sortie de formation initiale. 61 % des jeunes sortis d'apprentissage en 2004 occupaient un emploi dès la fin de leur contrat (tous niveaux de diplôme confondus). Cependant, le taux de rupture de contrat est préoccupant. Bien qu'il n'existe pas de données officielles et exhaustives sur les ruptures de contrats en alternance, on estime entre 22%<sup>3</sup> et 53%<sup>4</sup> le nombre de contrats n'arrivant pas à terme pour les formations de niveau V.

En répondant à l'appel à projet du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, la fondation Apprentis d'Auteuil a souhaité créer un dispositif d'accompagnement vers une formation en alternance de niveau V. Les porteurs du projet souhaitaient en particulier apporter une réponse face à ce taux préoccupant de décrochages constaté dans le cadre des formations en alternance.

---

<sup>2</sup> *Synthèse des principales données relatives à l'emploi des jeunes et à leur insertion*, DARES, Document d'études n°166, novembre 2011.

<sup>3</sup> Cart B., Toutin Trelcat M.-H., *Contrats d'apprentissage, les raisons de la rupture*, CEREQ, collection Bref, n°277, mars 2010.

<sup>4</sup> *Les ruptures de contrats d'apprentissage... une fatalité ? Analyses et commentaires du réseau des CCI*, Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, 2011.

Pour les membres de la fondation, les causes de ruptures sont multiples :

- Des orientations mal définies, souvent par défaut ;
- Des difficultés d'adaptation au monde de l'entreprise ;
- Des lacunes scolaires ;
- Des problématiques sociales ;
- Des incompréhensions entre les jeunes, leurs formateurs et l'entreprise.

Le dispositif DEPAR (Dispositif Expérimental de Plateformes pour une Alternance Réussie) vise donc à répondre à ces enjeux. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans présentant des difficultés sociales ou familiales. L'objectif est triple : favoriser l'insertion des jeunes par une orientation vers l'alternance, limiter les ruptures de contrat et accompagner le jeune dans l'emploi jusqu'à ce que son insertion sociale et professionnelle soit solide. L'expérimentation s'est déroulée dans trois régions : les régions Midi-Pyrénées (Toulouse), Nord (Fourmes en Weppes) et Ile-de-France (Trappes), de janvier 2010 à juillet 2012.

Le dispositif DEPAR a fait l'objet d'une évaluation par le CREDOC, menée sur les trois sites expérimentaux. Le recueil de données a combiné :

- une approche qualitative avec des entretiens auprès des acteurs, partenaires et bénéficiaires du dispositif,
- une exploitation statistique des tableaux de bord (décrivant le parcours des bénéficiaires),
- une double interrogation quantitative des jeunes.

La complémentarité des méthodes et le croisement du regard de l'ensemble des parties prenantes a permis d'étudier les conditions de mise en œuvre du projet, d'évaluer l'impact du dispositif sur le parcours des jeunes et sur le territoire, et de tirer des enseignements sur les conditions de transférabilité du dispositif.

## I. L'expérimentation

### 1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

#### i. Objectifs et architecture globale du projet

Le projet expérimental DEPAR s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ayant des difficultés sociales ou familiales, et en particulier aux jeunes sortants du collège ou en début de lycée professionnel qui sont en situation de décrochage scolaire.

##### ✓ Les objectifs qualitatifs

Les objectifs généraux du projet se déclinent selon trois axes : favoriser l'orientation vers une formation en alternance afin de préparer un diplôme qualifiant de niveau V, en 1 ou 2 ans ; sécuriser l'orientation vers l'alternance en limitant les ruptures ; aider le jeune dans son insertion professionnelle au travers d'un accompagnement dans le maintien dans l'emploi.

De manière plus opérationnelle, les objectifs de l'expérimentation étaient détaillés dans la réponse à l'appel à projet selon huit points qui peuvent être résumés ainsi :

- Permettre la poursuite de la formation et éviter les ruptures des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.
- Accompagner les jeunes pour qu'ils redécouvrent leurs talents, leurs qualités, leur capacité à trouver des solutions, et les aider à trouver leur voie d'accès à l'emploi.
- Accompagner les jeunes dans leur choix de formation. Faire en sorte que les jeunes deviennent « pilotes » de leur formation.
- Accepter de remettre en question le fonctionnement et les intervenants s'il y a lieu, et pas systématiquement le jeune.
- Accompagner le jeune à passer du statut scolaire au statut salarié, de l'adolescence à l'âge adulte.
- Renforcer les savoirs de base souvent de faible niveau suite à une déscolarisation ou une scolarisation mal vécue.
- Accompagner les jeunes au-delà de leur formation, pendant les premiers mois de l'emploi.
- Personnaliser l'accompagnement pour une meilleure appréhension des problèmes individuels.

En réponse à ces objectifs, le dispositif DEPAR s'articule en trois phases qui correspondent à trois moments distincts dans le parcours en alternance :

- Phase 1 – DECIDES : Validation d'une orientation choisie, en amont de la signature du contrat en alternance ;
- Phase 2 – REUSSIS : Sécurisation du parcours en alternance ;
- Phase 3 – IGD : Suivi dans l'emploi après l'obtention du diplôme.

### Phase 1 : DECIDES – validation d’une orientation choisie, en amont de la signature du contrat en alternance

La phase DECIDES (Découvres, Essaies, Choisis, Investis, Désires, Entreprenis, Signes .... le contrat en alternance) est une phase de construction de l’orientation professionnelle, notamment au travers de la découverte et de l’approfondissement de la connaissance des différents secteurs professionnels et de leurs métiers et d’une remise à niveau sur les savoirs de base indispensables à la formation en alternance, si nécessaire. Elle dure entre 9 et 15 semaines selon les besoins des bénéficiaires, en particulier au regard de l’avancée dans la définition de leur projet professionnel. Cette phase associe un suivi individuel, des séances collectives (par petits groupes de 6 à 15 jeunes), des rencontres de professionnels, et des immersions en centre de formation et en entreprise (stages). Elle vise à ce que le jeune devienne acteur de son parcours en choisissant son orientation, et que celle-ci soit validée par les conseillers et des professionnels. Dans la réponse à l’appel à projet, les porteurs détaillent les objectifs et le plan d’action de cette première phase comme suit :

- Appréhension et bonne connaissance des deux contrats en alternance (contrat d’apprentissage et contrat de professionnalisation),
- Présentation et ouverture sur différents secteurs d’activité et différents métiers,
- Confrontation par le jeune de ses représentations avec la réalité du métier par des visites de chantier, un travail en ateliers, des chantiers pédagogiques...,
- Evaluation, diagnostic et révision des savoirs de base (fondamentaux et bases nécessaires pour l’emploi visé) par une pédagogie adaptée (individualisation de la formation),
- Evaluation des aptitudes et potentiels pour le(s) métier(s) visé(s),
- Mise en œuvre d’une démarche active de recherche d’entreprises,
- Période(s) d’immersion en entreprise encadrée(s) et constructive(s),
- Connaissance et confrontation avec les contraintes et exigences du monde du travail, ainsi qu’avec les attentes précises de l’employeur (professionnelles, sociales et comportementales),
- Négociation et signature d’un contrat,
- Elaboration concertée de la suite du parcours dans l’alternance sur le dispositif D.E.P.A.R.

### Phase 2 : REUSSIS – sécurisation du parcours en alternance

Cette seconde phase REUSSIS (Respect, Engagement, Unité, Statut, Sens, Intégration, Satisfaction) a pour objectif l’optimisation du parcours en alternance. Elle débute dès la signature du contrat d’apprentissage ou de professionnalisation. Les bénéficiaires sont soit des jeunes issus de la phase 1, soit des jeunes qui entrent directement sur REUSSIS. Pour les entrées directes sur cette phase, ce sont les référents dans le centre de formation qui orientent les jeunes pour lesquels ils ont identifié un risque de rupture du contrat d’alternance. Selon les besoins et la durée de la formation, cette phase dure de 6 à 24 mois. Il s’agit d’un accompagnement individuel qui prend en compte les dimensions professionnelles, pédagogiques, comportementales et sociales sur toute la durée de la formation afin d’aider le jeune à s’intégrer dans l’entreprise et à prévenir les difficultés qu’il peut rencontrer. Les actions concernant la phase REUSSIS ont été détaillées par la fondation Apprentis d’Auteuil dans la réponse à l’appel à projet :

- Signature et engagement sur le parcours en alternance, élaboré en concertation entre le jeune, son employeur, l'organisme de formation et le référent du jeune sur la plateforme DEPAR,
- Accompagnement par un suivi soutenu, régulier et formalisé établi en amont dans le cadre du parcours personnalisé,
- Accompagnement spécifique pour toute urgence ou motif de médiation,
- Bilans trimestriels formalisés,
- Suivi de la préparation et de l'obtention du diplôme,
- Bilan final en vue de valoriser l'ensemble du parcours et d'anticiper l'insertion dans l'emploi,
- Négociation et signature du contrat définitif.

### Phase 3 : IGD – suivi dans l'emploi après l'obtention du diplôme

La dernière phase IGD (Insertion Globale Durable) vise à accompagner le jeune les premiers mois de l'emploi afin de favoriser une insertion professionnelle pérenne. Elle dure jusqu'à 3 mois, selon les besoins du jeune. Dans la réponse à l'appel à projet, les porteurs les objectifs de cette troisième phase comme suit :

- Veiller à ce que les conditions d'emploi soient comprises et acceptées, les tâches confiées bien exécutées, en autonomie partielle ou totale selon le cas,
- Stabiliser la situation sociale et lever les freins éventuels liés au logement, à la mobilité ou à la gestion du budget,
- Anticiper sur la trajectoire professionnelle future.

#### ✓ **Les objectifs quantitatifs**

Les porteurs du projet s'étaient fixés l'objectif de suivre 463 jeunes sur l'ensemble de la période d'expérimentation, 283 en intégration sur DECIDES et 180 en intégration directe sur REUSSIS (le dispositif prévoyait en effet différents points d'entrée, voir partie suivante). Aucun autre objectif n'avait été explicitement fixé, le choix ayant été fait de centrer l'action sur un accompagnement de qualité, sur la durée, et de ne pas contraindre les acteurs à l'impératif « de faire du chiffre ».

Néanmoins, la relecture des tableaux détaillant le nombre de jeunes attendus sur DEPAR en fonction de la phase (DECIDES, REUSSIS et IGD) permet d'identifier les objectifs quantitatifs estimés au départ par le porteur. Ainsi, sur les 283 jeunes qu'il était envisagé d'intégrer en phase 1 (DECIDES), une grande majorité était attendue sur REUSSIS (242 bénéficiaires). En d'autres termes, très peu de sorties hors alternance avaient donc été anticipées.

### ✓ Un dispositif à géométrie variable

Dans une optique d'individualisation de l'accompagnement, le dispositif a été conçu pour prendre en compte l'état d'avancement du projet du jeune. **Ainsi, trois entrées sont possibles sur DEPAR :**

- En phase DECIDES, parcours long (option A : « j'approfondis ») : pour les jeunes n'ayant pas défini et validé de projet professionnel ou qui ont besoin d'une remise à niveau sur les savoirs de bases avant de pouvoir intégrer un centre de formation. L'accent est alors mis sur la découverte des métiers, l'approfondissement du projet, et éventuellement la réactivation des savoirs de base.
- En phase DECIDES, parcours court (option B : « je concrétise ») : pour les jeunes dont le projet d'orientation est déjà défini. Il s'agit d'abord de valider le projet, et surtout d'engager les démarches pour la recherche d'un employeur en vue de la signature du contrat en alternance.
- En phase REUSSIS : pour les jeunes ayant déjà signé un contrat en alternance, en amont de l'intégration sur le dispositif.

**Pour la phase DECIDES**, les jeunes sont repérés et orientés par des structures partenaires qui travaillent sur l'accompagnement socio-professionnel : les missions locales, Pôle emploi, les maisons d'enfants à caractère social, les pôles insertion, les unités de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les structures scolaires (collèges, Lycées), les centres d'Information et d'Orientation (CIO), les classes relais. Selon l'avancée du projet d'orientation, le jeune est orienté sur un parcours long (option A : « j'approfondis ») ou un parcours court (option B : « je concrétise »).

Le suivi est à la fois collectif et individuel, et se déroule sur la **plateforme DEPAR**, c'est-à-dire dans un local mis à disposition par la fondation ou loué spécifiquement pour l'accueil des bénéficiaires du dispositif.

**Pour la phase REUSSIS**, ce sont essentiellement les centres de formation qui ont la possibilité d'orienter des jeunes vers l'accompagnement individuel proposé par les conseillers DEPAR. Le suivi est individuel, et se fait à distance ou sur le lieu de formation ou de travail du jeune.



## ii. Plus-value du dispositif D.E.P.A.R. par rapport au droit commun et à l'activité habituelle du porteur

Le dispositif DEPAR a été pensé pour combler ce qui apparaissait aux porteurs du projet comme une lacune du droit commun :

- Il s'adresse aux jeunes mineurs dès 16 ans, pour lesquels peu de réponses spécifiques existent sur les territoires d'expérimentation.
- Il propose un accompagnement dans la durée, sur l'ensemble du parcours d'alternance, et par un référent unique : de l'orientation, avant même la signature du contrat jusqu'à l'accompagnement dans l'emploi durable, après l'obtention du diplôme.

**L'innovation principale du projet expérimental** réside donc surtout dans la cible du dispositif (dès 16 ans) et la combinaison, au sein d'un unique dispositif, de ce qui existe de façon « morcelée » sur les territoires. En effet, que l'on considère l'accompagnement local de droit commun (en particulier l'accompagnement par les missions locales ou les autres dispositifs d'insertion) ou l'accompagnement, les porteurs du projet ont fait le constat que les trois phases d'orientation, de sécurisation du parcours dans l'alternance et d'insertion dans l'emploi durable sont souvent assurées par des structures différentes. La multiplication des conseillers peut alors devenir un facteur de complexification du parcours pour les jeunes : manque de lisibilité sur les dispositifs existants, discontinuité de l'accompagnement, avec des passages de relais rarement mis en place d'une structure à l'autre.

Le dispositif DEPAR vise donc, d'une part, à l'unicité de l'accompagnement sur l'ensemble du parcours, et d'autre part, à la centralisation des renseignements et démarches administratives.

**Par rapport à l'activité habituelle de la fondation Apprentis d'Auteuil**, le dispositif DEPAR s'intègre dans son cœur de métier. La fondation mène en effet de nombreuses actions d'orientation et d'insertion socio-professionnelle à destination des jeunes de 16 à 25 ans, notamment au travers de formations en alternance et d'accompagnement en faveur de l'insertion sociale et professionnelle. Cependant, DEPAR constitue une nouveauté pour la fondation :

- L'accompagnement est à la fois collectif et individuel ;
- Le ciblage est plus spécifiquement centré sur les décrocheurs scolaires ;
- De nouveaux partenariats ont été mobilisés, notamment avec des établissements scolaires et des centres de formation extérieurs à la fondation ;
- La fondation s'est ouverte vers de nouveaux métiers et secteurs professionnels (restauration, coiffure, esthétique, vente ou encore agent de propreté).

### iii. Conditions de mise en œuvre du dispositif

#### ✓ Calendrier et contexte de déploiement

##### Des régions autonomes dans la mise en œuvre opérationnelle

Si le dispositif DEPAR a été pensé et construit à l'échelle nationale, la mise en œuvre opérationnelle s'est faite de manière autonome sur chaque site. A l'origine du projet, les responsables régionaux de la fondation ont été mobilisés afin de recenser et de mutualiser les actions mises en œuvre sur chaque territoire. Les objectifs et l'architecture globale du dispositif (les trois étapes, leur contenu général et leur durée respective) sont ainsi communs aux trois sites expérimentateurs.

En amont du lancement du dispositif auprès des bénéficiaires, l'architecture du programme prévoyait une phase 0 de préparation ayant donc un double objectif :

- 1) La mobilisation des partenaires au travers de la création d'outils de communication et de l'activation de réseaux internes et extérieurs à la fondation. Cette phase, qui relevait principalement du chef de région, surtout pour la mobilisation des têtes de réseau, a pu être complétée par le travail de mobilisation du coordinateur de la plateforme et des autres salariés. Ils se sont d'abord appuyés sur leurs réseaux respectifs, mais ont également mobilisé de nouveaux partenaires.
- 2) La création de « l'arsenal pédagogique », assurée par les équipes locales, essentiellement les Conseillers en Emploi, Formation et Insertion (CEFI), qui se sont appuyés sur leurs expériences antérieures dans différents domaines : animation, éducation, pédagogie, insertion.

La réalisation de cette phase de préparation puis le déploiement opérationnel se sont faits en autonomie au sein de chaque site, avec peu d'échanges et de mutualisation entre les régions. Il en résulte une hétérogénéité des dispositifs, qui s'explique aussi par des contextes locaux différents (voir ci-dessous).

##### Des contextes de déploiement différents sur chaque site

L'un des intérêts majeurs de cette expérimentation est sa dimension nationale. Le dispositif a été déployé dans trois régions présentant des situations socio-économiques et des configurations partenariales différentes.

Au regard du contexte économique :

- La zone d'emploi de Toulouse au sein de laquelle s'inscrit la plateforme DEPAR du Midi-Pyrénées présente un taux d'emploi et d'activité légèrement supérieur à la moyenne nationale. La proportion de chômeurs y est donc moindre, en particulier chez les 15-24 ans.

- Sur la zone d'emploi de Lille, la part de chômeurs parmi l'ensemble des 15-64 ans est supérieure à la moyenne nationale (+0.8 point), mais le chômage concerne dans une moindre mesure les 15-24 ans qui sont aussi moins souvent actifs.
- Enfin, pour la plateforme Ile-de-France, si la situation de l'emploi dans la zone de Saclay et dans le département des Yvelines est plutôt favorable, la part de chômeurs enregistrée chez les jeunes dans la ville de Trappes où est situé le local DEPAR est particulièrement élevée (14%).

	France métropolitaine	Zone d'emploi de Saclay	Commune de Trappes	Zone d'emploi de Toulouse	Zone d'emploi de Lille
<b>Actifs de 15 à 64 ans :</b>	<b>71,9</b>	<b>75,2</b>	<b>72,5</b>	<b>72,8</b>	<b>68,9</b>
- ayant un emploi	63,8	69,4	61,7	65	60
- chômeurs	8,1	5,8	10,8	7,7	8,9
<b>Inactifs</b>	<b>28,1</b>	<b>24,8</b>	<b>27,5</b>	<b>27,2</b>	<b>31,1</b>
- élèves, étudiants et stagiaires	10,4	11,6	10,5	13,1	15,8
- retraités ou préretraités	8,8	6,6	5,6	7,1	7,1
- autres inactifs	8,9	6,6	11,4	7,1	8,2
<b>Actifs de 15 à 24 ans :</b>	<b>43,6</b>	<b>39,8</b>	<b>49</b>	<b>38,6</b>	<b>36,2</b>
- ayant un emploi	33,3	32,9	35	30,4	26,8
- chômeurs	10,3	6,9	14	8,2	9,4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Sources : Insee, RP2009 exploitations principales

Par ailleurs, il est important de préciser que la plateforme d'Ile-de-France est la seule à ne pas s'être appuyée sur un centre de formation de la fondation Apprentis d'Auteuil. Bien que la fondation soit bien identifiée dans la région, la plateforme en Ile-de-France n'a pas pu bénéficier d'un réseau concret de partenaires locaux préexistant au dispositif, comme cela a pu être le cas dans le Nord et en région Midi-Pyrénées, le premier site étant implanté à proximité d'un centre de formation continue et d'un centre de formation d'apprentis, et le second d'un centre de formation continu. De surcroît, ce handicap n'a pas pu être comblé en amont du lancement auprès des bénéficiaires, la phase initiale (phase 0) de mobilisation des partenaires ayant fait défaut la première année en raison d'un manque de disponibilité du chef de projet régional. A son remplacement dans le courant de l'année 2011, une nouvelle impulsion a été donnée pour la mobilisation des partenaires.

### Un calendrier de l'expérimentation retardé, notamment en Ile-de-France

Initialement prévu pour septembre 2009, le démarrage de l'expérimentation a finalement eu lieu en janvier 2010 pour les plateformes Midi-Pyrénées et Nord avec l'accueil des premiers bénéficiaires respectivement en février et mars 2010. Pour la plateforme Ile-de-France, l'expérimentation n'a débuté qu'en avril 2010, en raison de difficultés à trouver un local : quelques jeunes ont été accueillis en juin 2010 mais la première promotion « complète » n'a intégré le dispositif qu'en septembre 2010.

Enfin, pour l'ensemble des régions, la durée de l'expérimentation a été prolongée jusqu'en juillet 2012 (initialement prévue jusqu'au 30 juin 2012).

**Remarque :** les comparaisons régionales entre les trois sites sont donc à prendre avec précaution étant données les différences interrégionales concernant :

- les contextes socio-économiques,
- les configurations partenariales préexistantes,
- les calendriers des dispositifs.

### ✓ La mise en place des actions sur les trois régions

**Remarque :** les données présentées ci-dessous sont issues de l'exploitation des tableaux de bord qui permettent de disposer d'informations concernant le nombre et le type d'actions mises en place auprès des bénéficiaires sur chacun des sites. Les données sont cependant à prendre avec précaution puisque probablement sous-estimées dans la mesure où les sites n'ont pas toujours renseigné de façon systématique les actions réalisées. Ceci apparaît d'autant plus vrai pour la région du Nord pour laquelle certains indicateurs sont absents du tableau de bord (signalées par un tiret « - » ou « nc »). Les chiffres issus de cette analyse permettent cependant d'estimer l'intensité du programme et le niveau d'activité dans l'ensemble et sur chaque site.

Au total, d'après les données issues du suivi des tableaux de bord, **près de 400 jeunes ont intégré le dispositif DEPAR** sur les trois régions. Par rapport aux objectifs initiaux, les plateformes ont intégré plus de jeunes que prévu en phase 1 DECIDES (336 contre seulement 283 entrées initialement prévues). En revanche, les entrées directes sur la phase 2 REUSSIS sont en deçà des objectifs (seulement 52 contre 242 entrées envisagées lors de la réponse à l'appel à projet). Enfin, très peu de jeunes ont bénéficié du suivi en phase 3 IGD. Nous verrons plus loin que ceci s'explique en partie par la durée moyenne des contrats en alternance, trop longue pour que les formations arrivent à leur terme à l'issue de l'expérimentation dont, nous l'avons vu, la durée a été raccourcie.

**Tableau 1 – Nombre de bénéficiaires suivis par phase et par région**

Phase	Ensemble	Ile-de-France	Midi-Pyrénées	Nord
	févr 10 - juil 12	juin/sept 10 - juil 12	févr 10 - juil 12	mars 10 - juil 12
<b>DECIDES</b>	<b>336</b>	<b>78</b>	<b>129</b>	<b>129</b>
Positionnés sur option A	179	48	53	78
Positionnés sur option B	157	30	76	51
<b>REUSSIS</b>	<b>136</b>	<b>34</b>	<b>51</b>	<b>51</b>
Issus de DECIDES	84	14	45	25
Entrées directes sur REUSSIS	52	20	6	26
<b>Insertion Globale Durable</b>	<b>nc</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>nc</b>
Issus de DECIDES + REUSSIS	nc	0	16	nc
Issus de REUSSIS	nc	0	4	nc
<b>Total</b>	<b>388</b>	<b>98</b>	<b>135</b>	<b>155</b>

Source : exploitation CREDOC des tableaux de bord renseignés par les référents sur les trois sites expérimentateurs

On observe des **différences régionales** concernant le nombre de bénéficiaires accueillis durant l'expérimentation : l'Ile-de-France n'a suivi qu'un quart de l'ensemble des bénéficiaires du dispositif, ce qui s'explique surtout par le décalage du calendrier sur ce site.

**Les entrées directes sur REUSSIS ont été moins nombreuses qu'initialement prévu.** Les entretiens auprès des acteurs et partenaires du dispositif permettent de comprendre le décalage que l'on constate entre le nombre d'entrées directes sur REUSSIS prévu et le nombre de bénéficiaires réellement intégrés sur cette deuxième grande étape du parcours :

- Certains centres de formation, pourtant partenaires du dispositif par ailleurs, ignoraient qu'ils pouvaient positionner des jeunes déjà en contrat d'apprentissage dès lors qu'ils étaient identifiés comme en besoin d'accompagnement renforcé ;
- Parmi les centres de formation au fait de cette possibilité, certains ont exprimé des réticences à l'idée d'orienter des jeunes vers un dispositif extérieur alors qu'ils proposent souvent, en interne, un accompagnement pour prévenir les ruptures ;
- Enfin, cela renvoie aussi au positionnement des conseillers DEPAR qui ont concentré leur action sur la phase 1 DECIDES. Les acteurs sur l'un des sites nous ont à ce titre confié que le suivi en intégration directe sur REUSSIS était bien moins intéressant et efficace que lorsque le jeune est suivi par DEPAR dès la phase d'orientation.

Finalement, les référents ont concentré leur action sur la phase DECIDES, centrale dans l'architecture générale du projet.

#### Contenu et intensité du suivi sur la phase DECIDES

Le tableau 2 ci-dessous présente **les actions mises en place sur la phase DECIDES**, dans l'ensemble et sur chaque région. Trois types d'actions ont été distingués :

- Les ateliers en accompagnement collectif : plus de 9 jeunes sur 10 ont suivi au moins une action en collectif (5 à 6 en moyenne par jeune). Les jeunes n'ayant suivi aucune action sont des jeunes qui ont abandonné le dispositif dès les premières semaines ou pour lesquels une réorientation vers un autre dispositif s'est faite très tôt (cela concerne surtout la région Nord). Chaque atelier a été suivi par 25% à 75% des bénéficiaires (à l'exception de visites de salon et de forums (14%) soumises au calendrier de ces événements).
- Les entretiens individuels : la majorité des jeunes a bénéficié en parallèle d'un accompagnement individuel (85% a eu au moins un entretien individuel).
- Les mises en relation avec un partenaire pour répondre à une problématique spécifique du jeune : deux tiers des bénéficiaires ont été mis en relation avec un partenaire extérieur. Un professionnel pour la moitié des jeunes, mais aussi et dans une moindre mesure des partenaires pour aborder des problématiques liées à la santé, à la gestion de questions d'ordre administratives, à la mobilité ou au logement.

**Tableau 2 – Nature et intensité des actions sur DECIDES, par région**

	ENSEMBLE	Ile-de-France	Midi-Pyrénées	Nord
<i>Base : jeunes ayant suivi la phase DECIDES</i>	336	78	129	129
<b>Actions suivies en groupe</b>				
Part des jeunes ayant bénéficié d'au moins une action (en %) :	89	91	98	78
Nombre moyen d'actions par jeune	5,4	5,9	6	4,4
Part de jeunes ayant bénéficié des actions suivantes (en %) :				
Fonctionnement de l'entreprise et du contrat	79	82	88	69
Accompagnement à la recherche d'emploi	76	63	91	67
Evaluation, bilans	68	72	74	59
Témoignages de professionnels	56	59	62	49
Stage, immersion en entreprise	53	36	63	53
Travail sur l'orientation	49	42	49	53
Plateaux techniques	44	47	51	34
Visites de chantier	39	58	36	29
Ateliers de découverte	37	46	39	30
Savoirs de base (remise à niveau)	25	55	31	-
Participation à des salons, forums	14	35	16	-
<b>Entretiens individuels</b>				
Part de jeunes ayant bénéficié d'au moins un entretien individuel (en %)	85	65	95	86
Part de jeune ayant bénéficié d'un suivi individuel autour des thèmes suivants (en %) :				
Point régulier sur le projet, bilan d'étape...	82	73	93	77
Aspect éducatif (retard, absences, motivation)	63	77	71	55
Point sur l'orientation	56	51	54	60
Point sur les démarches de recherches d'emploi	48	65	86	-
Aspect disciplinaire : comportement	37	53	38	26
Sur les déplacements (mobilité, permis..)	33	50	41	16
Sur la situation financière	33	50	36	19
Sur le logement / l'hébergement	27	44	35	9
Sur la santé	26	55	17	19
Sur des questions administratives	24	36	22	19
Sur la Situation vis-à-vis de la justice	19	44	22	-
<b>Mise en relation avec un partenaire</b>				
Part de jeunes ayant été mis en relation avec au moins un partenaire (en %)	66	63	69	64
Part de jeunes ayant été mis en relation avec un partenaire dans les domaines suivants (en %) :				
Professionnel	51	54	57	45
Santé	22	31	5	34
Administratif	18	17	8	28
Déplacement, mobilité	13	14	18	9
Logement	6	12	5	3

Source : exploitation CREDOC des tableaux de bord renseignés par les référents sur les trois sites expérimentateurs

### Contenu et intensité du suivi sur la phase REUSSIS

Sur les 136 jeunes ayant intégré **la phase REUSSIS**, près des deux-tiers sont issus de la phase DECIDES, le tiers restant a été intégré directement sur cette deuxième phase. Le suivi individuel a été moins formalisé que sur la phase DECIDES : l'information n'est renseignée que pour deux régions, ce qui explique la part importante de données non renseignées (46%). Seulement 12% des jeunes n'ont pas bénéficié d'un suivi individuel : le suivi a en fait été collectif pour ces bénéficiaires qui ont été accompagnés au sein de leur centre de formation (en région Ile-de-France).

**Tableau 3 – Répartition des bénéficiaires en phase REUSSIS  
en fonction du nombre d’entretiens individuels**

	<b>ENSEMBLE</b>
<i>Base : jeunes ayant signé un contrat en alternance (issus de DECIDES ou intégration directe sur REUSSIS)</i>	136
Aucun*	12%
De 1 à 4	19%
De 5 à 10	16%
Plus de 10	7%
Non renseigné	46%

*\* Pour l’Ile-de-France, la totalité des jeunes en entrée directe sur REUSSIS a été suivi collectivement.  
Source : exploitation CREDOC des tableaux de bord renseignés par les référents sur les trois sites expérimentateurs*

## **2. Objectifs et modalités de l’évaluation**

### **i. Problématique et méthodologie mise en œuvre**

Tout au long de l’évaluation, plusieurs questions ont été au centre de l’analyse conduite par le CREDOC :

- L’expérimentation correspondait-elle aux besoins du public ciblé ?
- Quel impact le dispositif expérimental a-t-il eu sur le parcours des bénéficiaires ?
- Les effets observés sont-ils attribuables au dispositif ?
- Les actions mises en œuvre par les acteurs et partenaires du dispositif ont-elles permis de répondre aux objectifs du projet ?
- Comment la dynamique partenariale a-t-elle évolué ?
- Quelles seraient les conditions de pérennisation et d’essaimage du projet ?

Pour répondre à ces questions, l’évaluation a mobilisé des méthodes quantitatives et qualitatives. Le recueil des données s’est fait auprès de l’ensemble des parties prenantes : les porteurs du projet, les partenaires mobilisés et les jeunes bénéficiaires.

#### **Modification de la méthode quantitative initialement prévue**

L’approche quantitative consistait initialement en une interrogation par questionnaire, à deux reprises, d’un échantillon de 100 jeunes bénéficiaires et 100 jeunes témoins sélectionnés aléatoirement. En raison d’une montée en charge du dispositif initialement plus faible qu’anticipée (une trentaine de jeunes présents aux premières réunions d’information collective, là où environ 60 jeunes étaient attendus), la mise en place de l’échantillon témoin par sélection aléatoire a dû être abandonnée au mois de juillet 2010. Les orientations par les prescripteurs et l’adhésion des jeunes ont en effet d’abord été très limitées, restreignant le nombre d’intégration à moins de 10 jeunes par session, effectif trop faible pour permettre la mise en œuvre des actions collectives telles qu’elles étaient initialement prévues. Lorsque que le dispositif a pu recevoir un nombre plus important de participants aux informations collectives, moins d’un tiers des jeunes reçus intégrait effectivement le dispositif. Cette intégration avait lieu après un effort très important des conseillers pour mobiliser les jeunes.

Face à ces difficultés, la constitution d'un échantillon témoin ne pouvait plus se faire sans engendrer des biais qui auraient rendu l'analyse inopérante. En effet :

- Si la sélection avait eu lieu avant l'effort de mobilisation des jeunes : il n'était pas possible de considérer comme bénéficiaires tous les jeunes s'étant vus proposer le dispositif, la proportion d'un tiers de jeunes l'intégrant réellement et le faible nombre de bénéficiaires, ne permettant pas ensuite de corriger cette non-participation.
- Il n'était pas possible d'opérer la sélection après effort de mobilisation des jeunes, cette mobilisation étant très coûteuse en temps pour les conseillers. Il n'était pas envisageable que dans la moitié des cas, elle aboutisse ensuite à un refus fait aux jeunes d'intégrer le dispositif.
- Dans tous les cas, effectuer une sélection parmi les jeunes orientés aurait conduit à une perte de la moitié des jeunes. L'effectif des jeunes finalement mobilisés sur le dispositif était trop faible pour qu'il soit possible d'écarter la moitié des jeunes mobilisables pour constituer l'échantillon témoin.

La constitution d'un échantillon témoin a donc été abandonnée. L'interrogation quantitative des bénéficiaires cependant a été maintenue. Pour remplacer l'interrogation de l'échantillon témoin et afin de saisir des éléments d'estimation de l'impact propre du dispositif, une interrogation qualitative de 20 jeunes a été proposée par le CREDOC. Cette investigation a consisté en une analyse approfondie du parcours des bénéficiaires afin de recueillir leur perception du dispositif et l'impact de DEPAR sur leur parcours par rapport aux autres accompagnements dont ils ont pu bénéficier.

### **Méthodologie d'évaluation mise en œuvre**

A l'issue de cette adaptation méthodologique, l'évaluation du dispositif DEPAR a finalement suivi le déroulement suivant :

- Une **enquête quantitative longitudinale auprès des bénéficiaires** du dispositif, sur les trois régions expérimentales. Les bénéficiaires ont été interrogés à deux reprises. Sur les 201 jeunes contactés, 115 ont répondu à la première vague réalisée en décembre 2010 et juillet/aout 2011, et 54 à la deuxième vague mise en œuvre 9 à 18 mois plus tard (mai 2012).
- Des **entretiens approfondis auprès de bénéficiaires** afin de recueillir leur perception du dispositif et l'impact de DEPAR sur leur parcours.
- Une **double enquête qualitative auprès des acteurs et partenaires du dispositif**. La première phase d'interrogation s'est déroulée à partir du mois d'avril 2011 (conditions de mise en œuvre, attentes et montée en charge du dispositif). La deuxième interrogation qualitative a eu lieu après la fin de l'expérimentation, 12 à 18 mois plus tard (bilan et évaluation des conditions d'essaimage du dispositif).
- La **mise en place et le suivi d'un tableau de bord** dans chacune des régions permettant l'analyse du parcours et des actions suivies par l'ensemble des bénéficiaires. Cet outil a été renseigné, au sein de chaque plateforme, par les conseillers qui assurent l'accompagnement des jeunes.



L'ensemble du recueil de données a concerné les trois sites expérimentateurs : l'Île-de-France (ouest), la région Midi-Pyrénées et le Nord.

## **ii. Validité interne**

La constitution d'un échantillon témoin par sélection aléatoire a donc dû être abandonnée : les biais statistiques auraient rendu la comparaison des deux échantillons impossible, et la mise en œuvre de l'expérimentation aurait considérablement pâti de la méthodologie d'évaluation (effectifs trop faibles pour mettre en œuvre les actions collectives prévues).

Cependant, les effets attribuables au dispositif peuvent être appréhendés au travers de l'analyse :

- des entretiens réalisés auprès des acteurs du dispositif et des partenaires. Ils ont en effet été interrogés sur la plus-value de DEPAR par rapport aux autres actions existantes sur leur territoire.
- du parcours des jeunes et de leur opinion quant à l'utilité pour eux de l'accompagnement dont ils ont bénéficié et des effets qu'ils attribuent au dispositif par rapport aux autres accompagnements, informations ou conseils dont ils ont pu bénéficier.

### **Triangulation des données**

La méthodologie a été conçue de façon à disposer de données complémentaires permettant de confronter le discours des acteurs sur chaque plateforme à celui des partenaires et des bénéficiaires.

Le suivi et l'analyse du tableau de bord a permis d'objectiver la nature, l'intensité et la durée des actions mises en œuvre sur chacun des territoires expérimentateurs.

Enfin, l'approche longitudinale adoptée, grâce à la double interrogation qualitative et quantitative et au suivi du tableau de bord permet de saisir la montée en charge du dispositif et de confronter les attentes et objectifs initialement perçus à l'impact réellement observé.

NB : l'exploitation des données issues du tableau de bord, exhaustives, a été privilégiée dans ce document par rapport à l'exploitation de l'enquête quantitative pour laquelle les effectifs sont plus faibles.

**Enseignements concernant la mise en place du tableau de bord pour le suivi des bénéficiaires et l'évaluation de l'expérimentation.**

Les tableaux de bord mis en place par le CREDOC sur les trois sites expérimentateurs se sont révélés compliqués à renseigner pour les référents sur chaque plateforme et difficilement exploitables pour les acteurs ainsi que pour l'évaluateur. Plusieurs enseignements peuvent donc être tirés dans la perspective des prochaines évaluations de dispositifs expérimentaux.

<b>Problème identifié</b>	<b>Piste d'amélioration</b>
Une part importante des données n'a pas été renseignée par les porteurs en raison de la lourdeur des tableaux	Assurer l'exhaustivité des renseignements en limitant le nombre d'indicateurs mobilisés
Les indicateurs n'ont pas toujours été compris de la même manière d'un site à l'autre	Construire les outils en amont et en concertation avec l'ensemble des sites et l'évaluateur pour assurer la pertinence de l'outil et sa compréhension par tous
La multiplicité des modalités de réponses, souvent saisies à la main, a nécessité un travail important de nettoyage des données	Uniformiser les modalités de réponse en amont de la mise en place de l'outil
Lorsque les données sont renseignées sur plusieurs tableurs, l'appariement suppose l'utilisation d'un identifiant unique. Des erreurs de frappe ont souvent rendu cette phase laborieuse	N'utiliser qu'un seul tableur pour l'ensemble des bénéficiaires

## II. Enseignements de politique publique

### 1. Résultats de l'évaluation

#### i. Les publics touchés par l'expérimentation

##### Caractéristiques des bénéficiaires touchés par l'expérimentation

Selon la réponse à l'appel à projet, le public ciblé par l'expérimentation DEPAR sont « les jeunes de plus de 16 ans encore scolarisés mais présentant des difficultés (absentéisme, retards, manque d'intérêt pour les apprentissages) [ou] les jeunes déscolarisés, en rupture de formation, d'apprentissage, en recherche d'emploi, sans qualification [ou] les jeunes de 16 à 25 ans, en difficultés sociales et familiales et/ou exprimant le souhait d'intégrer un parcours de projet professionnel rapidement. ». La cible était donc relativement large, puisque le dernier point ouvre l'accès au dispositif à l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans dès lors qu'ils rencontrent des difficultés sociales ou familiales ou qu'ils expriment le souhait d'une insertion professionnelle à court terme.

Le cahier des charges réalisé par le chef de projet en juin 2009 précisait que le positionnement sur des parcours complets (intégration sur phase A de DECIDES) se ferait prioritairement pour les plus jeunes (16 à 18 ans).

En termes de repérage des jeunes, la réponse à l'appel à projet précisait que : « le public sera orienté vers le dispositif soit par les établissements scolaires, les organismes de formation (centres de formation par apprentissage, unités de formation par apprentissage, centres de formation continue...) les maisons d'enfants à caractère social (MECS) , les classes relais, les unités d'action éducative de jour (UA EJ) de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les missions locales, Pôle Emploi, ..., qui auront reçu une information détaillée du dispositif ».

##### **Le bénéficiaire type : un jeune homme de 18 ans, inactif et sans diplôme**

A la lecture des données issues de l'analyse du tableau de bord, on constate que le public accueilli sur les trois sites expérimentateurs présente des similarités. Il s'agit d'un public très jeune, majoritairement masculin, inactif et présentant un faible niveau d'études.

Plus précisément :

- Agés de 18,5 ans en moyenne, les bénéficiaires se situent dans la tranche basse de la cible (16-25 ans), conformément au cahier des charges. 61% a 18 ans ou moins.
- Les trois-quarts des jeunes accueillis sont des hommes.
- Plus de 80% d'entre eux sont inactifs ou en recherche d'emploi au moment de leur intégration dans le dispositif.
- Les trois-quarts des jeunes ont un très faible niveau d'études (sans diplôme ou brevet des collèges) et parmi ceux qui ne sont plus en étude (soit plus de 80% des bénéficiaires) la moitié est déscolarisée depuis un an ou plus.

- Les jeunes sont en grande majorité célibataires (95%), sans enfants (98%), ce qui est cohérent compte tenu de leur jeune âge.

**Tableau 4 – Profil des bénéficiaires par région**

		ENSEMBLE	Ile-de-France	Midi-Pyrénées	Nord	
Sexe	Hommes	79%	77%	88%	74%	
	Femmes	21%	23%	12%	26%	
Age	16-18	61%	76%	53%	58%	
	19-21	27%	18%	25%	34%	
	22+	12%	6%	22%	8%	
Situation conjugale	En couple	5%	0%	7%	6%	
	Célibataire	95%	100%	93%	94%	
Présence d'enfant	oui	2%	0%	2%	3%	
	non	98%	100%	98%	97%	
Niveau de diplôme à l'entrée	Aucun diplôme (niv. VI)	56%	55%	68%	47%	
	BEPC, CFG (niv. VI)	28%	37%	13%	37%	
	CAP / BEP (niv. V)	13%	5%	16%	13%	
	BAC (niv. IV)	3%	3%	3%	3%	
Situation à l'entrée	En emploi	1%	0%	2%	1%	
	Inactif ou en recherche d'emploi	81%	83%	89%	73%	
	En étude, formation	18%	17%	9%	26%	
		<i>Dont alternance</i>	11%	17%	0%	17%
Descolarisé depuis... (si pas en cours d'études, base : n=324)	moins de 6 mois	29%	22%	23%	40%	
	6 mois à mois d'un an	17%	21%	16%	17%	
	1 an à moins de 2 ans	22%	25%	25%	17%	
	2 ans ou plus	28%	32%	29%	24%	
	NSP	4%	0%	7%	2%	
<b>Total</b>		<b>388</b>	<b>98</b>	<b>135</b>	<b>155</b>	
		<b>100%</b>	<b>25%</b>	<b>35%</b>	<b>40%</b>	

Source : exploitation CREDOC des tableaux de bord renseignés par les référents sur les trois sites expérimentateurs

Du point de vue de l'âge et du sexe, les caractéristiques des bénéficiaires sont proches de celles du public de l'apprentissage en général. En effet, d'après les chiffres de la DARES<sup>5</sup> portant sur l'ensemble des contrats d'apprentissage signés en 2011, quel que soit le niveau de diplôme préparé, 54% ont été signés par des jeunes de 18 ans ou moins, et les 2/3 par des hommes. En revanche, près de 2/3 des jeunes étaient scolarisés avant la signature du contrat (contre moins de 20% chez les bénéficiaires de DEPAR). Le public de DEPAR apparaît donc comme plus en difficulté du point de vue scolaire que le public habituel des centres de formation en apprentissage.

Bien que les porteurs du projet n'avaient pas établi d'objectifs quantitatifs concernant le profil des jeunes, les entretiens qualitatifs ont permis de comprendre que **le public accueilli était plus jeune qu'anticipé**. Deux catégories d'explications sont avancées par les acteurs.

- Des prescripteurs plus enclins à positionner des mineurs sur DEPAR pour plusieurs raisons.
  - Constat d'un « vide » du droit commun pour les mineurs : DEPAR s'est alors révélé comme une solution d'accompagnement privilégiée pour les moins de 18 ans.
  - Des prescripteurs parfois moins enclins à orienter les plus de 20 ans vers l'alternance car ils anticipent qu'il leur sera plus difficile de trouver une

<sup>5</sup> Sanchez R., *L'apprentissage en 2011 : hausse des entrées, surtout dans les entreprises d'au moins 50 salariés*, DARES Analyses, n°080, novembre 2011.

entreprise d'accueil que pour les mineurs (le salaire minimum obligatoire pour la première année passe en effet de 25% du SMIC pour les mineurs à 53% du SMIC pour les plus de 20 ans).

- Les prescripteurs ont par ailleurs souvent fait le choix de ne pas présenter le dispositif si le jeune avait des charges financières à assumer (un loyer par exemple) ce qui devient plus fréquent à mesure que le jeune avance en âge.
- On dénombre peu d'intégrations directes sur REUSSIS, ce qui aurait mécaniquement fait augmenter la moyenne d'âge des bénéficiaires.
- Une moindre adhésion des plus âgés en raison de la nature et des modalités de l'accompagnement proposé du DEPAR.
  - L'absence de rémunération<sup>6</sup> peut être un frein pour les plus de 18 ans qui ont parfois préféré rejoindre des formations rémunérées par la région.
  - La durée, la fréquence et le contenu de l'accompagnement peuvent apparaître trop intenses pour les jeunes plus âgés, qui sont - ou se pensent - déjà autonomes.

### **Des jeunes éloignés des exigences de l'entreprise, présentant souvent des difficultés personnelles et sociales**

Les entretiens avec les acteurs et partenaires de la plateforme ont permis de préciser les difficultés sociales des jeunes, données non disponibles dans l'enquête quantitative ou le tableau de bord. Les CEFI ont en effet repéré de nombreuses problématiques sociales, qui se cumulent parfois :

- Inactivité prolongée ;
- Difficultés de mobilité ;
- Problèmes financiers ;
- Difficultés de logement (jeunes en foyer, sans domicile) ;
- Problématiques psychiques (hyperactivité, dépression) ;
- Addictions à des substances psycho-actives (alcool, drogues) ;
- Ruptures familiales ;
- Jeunes sous main de justice ;
- Mineurs étrangers isolés ;
- Comportements inadaptés : rythme décalé, retards, absences, et quelques jeunes présentant un comportement violent ;
- Faible capacité de mobilisation de certains jeunes qui sont dans l'immédiateté et se découragent rapidement.

Ces difficultés ne concernent pas la totalité des jeunes, leur part est non négligeable selon les conseillers de DEPAR, et peut-être plus encore en Ile-de-France. Pour une CEFI de la plateforme de Trappes (Ile-de-France), ceci peut s'expliquer par « l'étiquette » associée au porteur chez les prescripteurs, qui identifient la fondation Apprentis d'Auteuil comme une structure dédiée aux jeunes en grande difficulté. Elle ajoute que pour elle, le dispositif existe aussi et surtout pour apporter une réponse à ces jeunes.

---

<sup>6</sup> Si les jeunes sont rémunérés une fois le contrat d'alternance signé, ils ne recevaient aucune indemnisation sur la phase DECIDES.

## De la prescription à la sélection des bénéficiaires : disparités régionales

Globalement, le public a été majoritairement orienté par les Missions Locales (plus de 4 jeunes sur 10 en moyenne). La deuxième source d'orientation vers le dispositif est regroupée sous la catégorie « autres », qui rassemble des structures spécialisées dans l'accompagnement de publics qui présentent des difficultés sociales : les éducateurs AEMO (action éducative en milieu ouvert), les MECS (maisons d'enfants à caractère social), le service territorial éducatif d'Insertion de la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse) ou encore les foyers d'hébergement. Les établissements de la fondation Apprentis d'Auteuil ont orienté près de 1 jeune sur 10 en Ile-de-France et dans la région Midi-Pyrénées, et 2 jeunes sur 10 dans le Nord. Enfin, le bouche à oreille a été efficace puisque que 1 jeune sur 10 est venu sur la plateforme de lui-même ou a été orienté par un proche.

Peu de jeunes ont été orientés par les autres prescripteurs envisagés par les porteurs :

- L'Education Nationale (MGI, CIO ou classes relais) n'a orienté que 5% des jeune.
- Pôle Emploi n'a orienté que 3% des bénéficiaires : le public de Pôle Emploi est plus âgé puisque ce sont les Missions Locales qui assurent le suivi des 16-25 ans.
- Les centre de formations n'ont orienté que 6% de jeunes, ce qui est cohérent avec le peu d'intégrations directes sur la phase 2 – REUSSIS.

Plus de 8 jeunes sur 10 avaient déjà un projet en alternance au moment de rejoindre DEPAR. Parmi eux, les trois-quarts visaient un niveau de diplôme V.

**Tableau 5 – Orientation sur DEPAR, par région**

		ENSEMBLE	Ile-de-France	Midi-Pyrénées	Nord
Prescripteur	Mission Locale	43%	41%	33%	54%
	Ets Apprentis d'Auteuil	14%	8%	8%	22%
	De lui-même, famille	10%	9%	13%	9%
	Education Nationale	5%	5%	6%	3%
	Pôle Emploi	3%	0%	9%	0%
	CFA, centre de formation	6%	23%	1%	1%
	Autre*	19%	14%	30%	11%
Projet d'alternance	Oui	84%	77%	81%	90%
	Non	10%	23%	2%	10%
	NSP	6%	-	17%	0%
Diplôme visé (si existence d'un projet d'alternance, base : n=337)	BAC professionnel	4%	0%	1%	10%
	Brevet professionnel	1%	0%	2%	0
	CAP	75%	99%	53%	81%
	Autre	2%	1%	2%	2%
	NSP	18%	0%	42%	7%
Orientation sur DEPAR	DECIDES - parcours long	46%	49%	39%	50%
	DECIDES - parcours court	41%	31%	56%	33%
	REUSSIS	13%	20%	5%	17%
<b>Total</b>	<b>388</b>	<b>98</b>	<b>135</b>	<b>155</b>	
	<b>100%</b>	<b>25%</b>	<b>35%</b>	<b>40%</b>	

\* Educateurs, PJJ, Foyers, PAJE, UEMO...

Source : exploitation CREDOC des tableaux de bord renseignés par les référents sur les trois sites expérimentateurs

Les modalités d'orientation vers DEPAR (1) et de sélections des bénéficiaires (2) ont été hétérogènes d'un prescripteur à l'autre et d'une région à l'autre.

- (1) **Des critères d'orientation des jeunes différents d'un prescripteur à l'autre** en fonction de leur propre lecture et compréhension du dispositif DEPAR, mais aussi de l'accompagnement qu'ils proposent de leur côté. Une accompagnatrice en MGI a ainsi exclusivement « positionné » des jeunes sur des parcours courts (intégration en phase B de DECIDES) puisqu'elle considérait que la phase de découverte et de validation du projet professionnel relevait de son propre accompagnement (redondance de la phase A de DECIDES avec sa mission). D'autres prescripteurs (Midi-Pyrénées) n'ont orienté que des jeunes qui souhaitent spécifiquement s'orienter vers une formation en alternance et/ou dans les secteurs proposés dans les centres de formation de la fondation Apprentis d'Auteuil (bien que le dispositif ait élargi les métiers et secteurs proposés, au-delà de ceux existant en interne à la fondation). A l'inverse, certains partenaires (Ile-de-France) ont privilégié l'orientation de jeunes plus éloignés de l'alternance, anticipant qu'ils seraient plus facilement intégrés sur DEPAR que sur un autre dispositif d'accompagnement de droit commun, en raison de la renommée de la fondation Apprentis d'Auteuil dans l'accompagnement de jeunes en situation de difficulté sociale.
- (2) **Des modalités de sélection des jeunes disparates d'une région à l'autre.** Dans les trois régions, tous les jeunes orientés ont bénéficié d'une présentation de DEPAR (par le prescripteur ou lors d'informations collectives) puis d'un ou deux entretiens individuels pour mesurer leur motivation et éventuellement d'un test sur les savoirs de base. Cependant, ces entretiens n'ont pas eu la même fonction dans chacune des régions.
- En Midi-Pyrénées, une sélection sur la motivation des jeunes a été mise en place. Les jeunes orientés étaient en effet plus nombreux que les capacités d'accueil.
  - Dans le Nord, aucune sélection n'a été mise en place : cela correspondait au choix pour les porteurs locaux de ne pas ajouter un échec pour des jeunes qui étaient déjà en difficulté et en déficit de confiance en eux.
  - Enfin, en Ile-de-France, la non sélection s'est imposée face à la lente montée en charge du dispositif.

La sélection opérée en Midi-Pyrénées a posé question pour un des partenaires prescripteurs qui s'interroge sur la pertinence de modalités d'admission exigeantes :

*« Si on ne sélectionne que des jeunes dont on sait qu'ils ont déjà les outils pour intégrer une formation en alternance, qu'est-ce qu'on fait des autres ? »* (Un conseiller dans une Mission Locale).

Ces différences dans les critères de prescription et de sélection permettent de comprendre la prépondérance dans la région Midi-Pyrénées de jeunes intégrés sur des parcours courts dans la phase DECIDES, et ainsi qu'il sera détaillé plus loin, le meilleur taux d'intégration de formations en alternance : leur projet professionnel était mieux défini et leur motivation plus grande au moment de l'intégration sur DEPAR.

## Adhésion du public ciblé au dispositif

L'analyse de la montée en charge des dispositifs sur chaque plateforme constitue un élément d'appréciation intéressant de l'adhésion du public et des prescripteurs au dispositif.

### ✓ Montée en charge du dispositif

Sur l'ensemble, le dispositif a intégré les bénéficiaires à **un rythme relativement constant dès de février 2010**. Sur les deux années complètes d'expérimentation (2010 et 2011), on observe une légère baisse des recrutements lors des vacances scolaires : durant les mois de juillet et août puis de décembre. A l'inverse, les effectifs intégrés à DEPAR sont plus importants entre septembre et novembre (la majorité des formations débutent en effet à l'automne). Enfin, on observe peu d'intégrations après mars 2012, ce qui est à relier à l'anticipation de la fin de l'expérimentation, quatre mois plus tard (soit presque la durée d'un parcours long sur DECIDES).

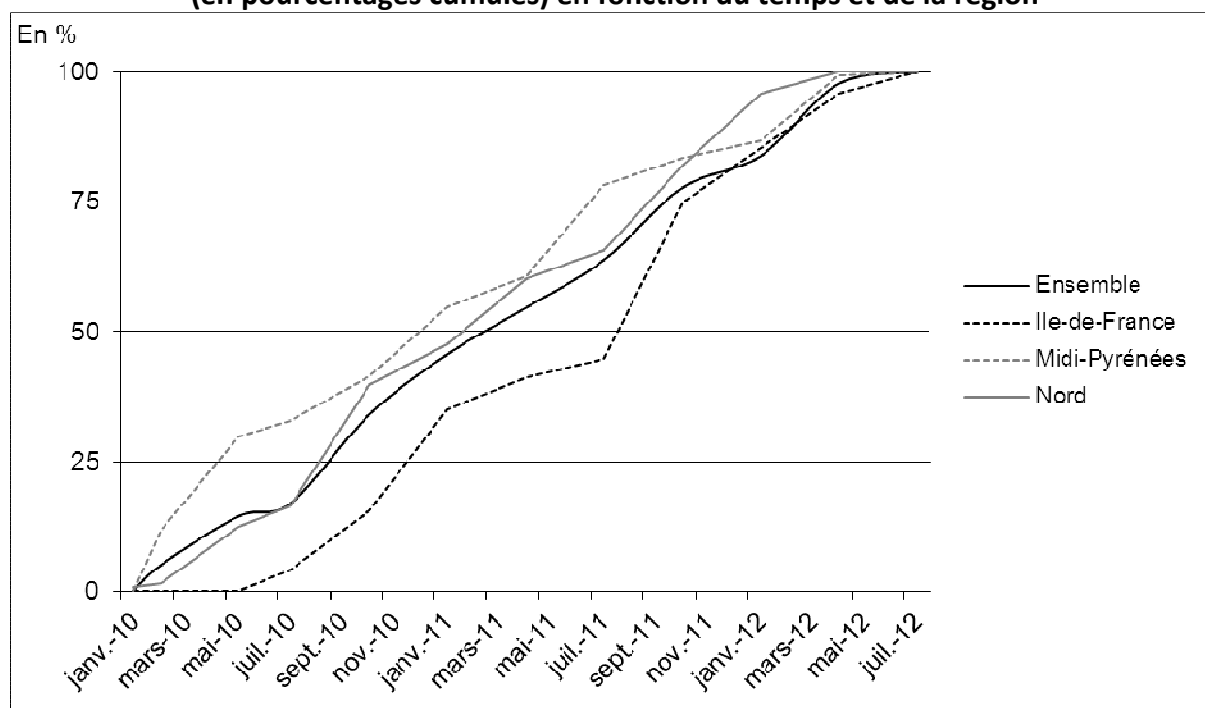
Cependant, le rythme varie d'une région à l'autre.

- Midi-Pyrénées a connu une montée en charge plus importante que les autres régions dès les premiers mois, puis le rythme s'est ralenti relativement tôt, dès le mois de juillet 2011. Au final, plus de 50% des bénéficiaires ont rejoint DEPAR la première année (février 2011 – décembre 2012), et seulement 25% la dernière année (juillet 2011 - juillet 2012).
- A l'inverse, pour la région du Nord, le rythme global a été continu, avec 50% des intégrations à la moitié de l'expérimentation.
- Enfin, pour l'Île-de-France – région pour laquelle le lancement auprès des bénéficiaires ne s'est fait qu'en juin 2010 – le rythme s'est accéléré la dernière année avec près de 50% des entrées sur 8 mois seulement (juillet 2011 – février 2012 inclus). L'été 2011 correspond à la date d'arrivée du nouveau chef de projet sur cette région. Plus disponible que son prédécesseur, il a donné une nouvelle impulsion au dispositif en remobilisant les partenaires.

Note: sur le graphique 1 ci-dessous, les pourcentages cumulés sont calculés à partir du nombre d'entrées chaque mois, sans prendre en compte le temps passé dans le dispositif pour chaque bénéficiaire. Cette information n'était pas disponible dans les tableaux de bord, la date de sortie du dispositif n'étant pas systématiquement renseignée.



**Graphique 1 – Part de bénéficiaires intégrant le dispositif  
(en pourcentages cumulés) en fonction du temps et de la région**



Source : exploitation CREDOC des tableaux de bord renseignés par les référents sur les trois sites expérimentateurs.  
Base : l'ensemble des bénéficiaires du dispositif DEPAR (n=388).

✓ **L'adhésion des jeunes vue au travers de la parole des acteurs et des bénéficiaires**

**Les jeunes** interrogés lors de la vague 1 de l'enquête quantitative sur leurs attentes vis-à-vis du dispositif, les bénéficiaires ont très majoritairement exprimé des attentes compatibles avec les objectifs de DEPAR. A la question ouverte : « lorsque vous êtes entré sur le dispositif DEPAR, à quoi pensiez-vous que DEPAR allait vous servir ? », la majorité des jeunes cite spontanément le fait de trouver une entreprise, une formation, parfois un contrat en alternance. Plusieurs déclarent qu'ils voulaient trouver un métier ou définir un projet professionnel. Quelques-uns souhaitaient une remise à niveau ou retrouver confiance en eux. Finalement, très peu déclarent ne pas savoir ou ne pas avoir d'attentes.

En vague 1 comme en vague 2, les jeunes se sont massivement dits satisfaits du dispositif : plus de 80% se disent « tout à fait satisfait » ou « plutôt satisfait ».

**Tableau 6 – Satisfaction des bénéficiaires par rapport au dispositif**

Finalement, êtes-vous satisfait du dispositif DEPAR ? Vous en êtes ... (en %)	Vague 1	Vague 2
<i>Base : ensemble des jeunes interrogés</i>	115	54
Tout à fait satisfait	42	37
Plutôt satisfait	42	46
Plutôt pas satisfait	6	11
Pas satisfait du tout	10	6
Ne sait pas	1	

Source : enquête Crédoc auprès des 115 bénéficiaires de DEPAR qui ont été interrogés lors de la première vague et des 54 bénéficiaires interrogés lors de la deuxième vague.

Lors des entretiens qualitatifs, quelques jeunes ont cependant exprimé leur déception. Il s'agit toujours de personnes qui avaient rejoint le dispositif pour trouver un emploi rapidement :

*« Moi je voulais juste avoir un travail, gagner de l'argent. Mais ce n'était pas ça du tout... je suis parti au bout d'un mois même pas » (Bénéficiaire)*

Les **prescripteurs** rapportent une bonne adhésion globale des jeunes au dispositif lorsqu'il leur a été présenté. Pour quelques jeunes cependant, les prescripteurs ont parfois relevé des réticences avant même l'intégration dans le programme : l'accompagnement a parfois été vu comme trop intense pour les plus âgés, qui se sentent suffisamment autonomes. Certains ont refusé d'intégrer une « formation » non rémunérée<sup>7</sup>. Enfin, les prescripteurs et les référents DEPAR rapportent des difficultés d'adhésion inhérentes au manque de motivation général des jeunes : certains jeunes ne se sont en effet pas présentés aux réunions d'informations collectives ou au premier entretien sur la plateforme.

Une fois le jeune intégré sur le dispositif, plusieurs ont abandonné en cours (8% des bénéficiaires, voir plus bas). Pour certains, les CEFI n'ont plus eu aucune nouvelle, les jeunes étant injoignables. Lorsque la raison de l'abandon est connue, plusieurs cas de figure se dégagent :

- Problématiques personnelles qui n'ont pas pu être prises en charge par DEPAR :
  - Problèmes familiaux,
  - Difficultés financières,
  - Difficultés de mobilité.
- Manque de motivation.
- Dispositif non adapté aux besoins spécifiques de certains jeunes.

## ii. Les effets du dispositif expérimenté

### Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire

Au global, à l'issue de la première phase DECIDES, 25% des jeunes ont intégré une formation en alternance. Cependant, nous verrons qu'il existe d'autres sorties positives hors alternance et que pour la plupart des bénéficiaires, l'accompagnement proposé sur DEPAR a favorisé l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être, et a permis de travailler sur des problématiques sociales. Ces apports, non quantifiés, ont été appréhendés au travers des investigations qualitatives auprès des jeunes et des acteurs.

#### ✓ **L'insertion des jeunes à l'issue de la première phase de DEPAR : vue d'ensemble**

Le graphique 2 ci-dessous présente la répartition des jeunes suivis sur la phase DECIDES en fonction de leur **situation à l'issue de la phase DECIDES**. Ces données issues du tableau de

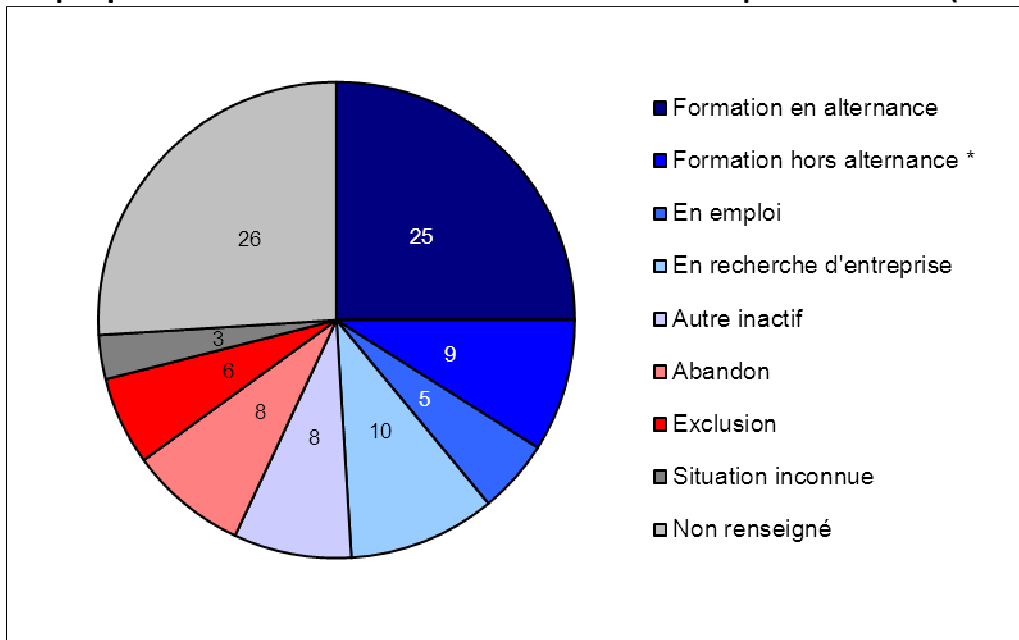
---

<sup>7</sup> Si les jeunes sont rémunérés une fois le contrat d'alternance signé, ils ne recevaient aucune indemnisation sur la phase DECIDES.

bord sont à prendre avec précaution notamment en raison de la part importante de situations non renseignées (26% d'informations manquantes et 3% de situations inconnues).

A l'issue de la phase DECIDES, 39% des jeunes ont intégré une formation ou ont trouvé un emploi : 25% des bénéficiaires sont en alternance, 5% sont en emploi et 9% en formation hors alternance ou rescolarisés. 18% sont toujours inactifs ou en recherche d'emploi, 14% sont sortis du dispositif avant la fin de la phase DECIDES (8% ont abandonné et 6% ont été exclus). Pour les 29% restants, l'information est manquante (situation inconnue ou non renseignée).

**Graphique 2 – situation des bénéficiaires à l'issue de la phase DECIDES (en %)**



\* Cette catégorie regroupe les jeunes rescolarisés, en formation hors alternance ou ayant réintégré un autre dispositif d'insertion.

\*\* les exclusions ont fait suite à des problèmes de comportement voire de violence au sein de la plateforme, un manque de motivation trop important ou certains jeunes qui étaient « inadaptés » au groupe.

Source : exploitation CREDOC des tableaux de bord renseignés par les référents sur les trois sites expérimentateurs.

Champ : ensemble des bénéficiaires issus de la phase DECIDES (n=336).

Il semble intéressant de comparer ces résultats avec le taux d'insertion professionnelle des jeunes suivis par les missions locales. Le tableau 7 ci-dessous présente les taux d'insertion professionnelle des jeunes ayant été reçus pour un premier entretien dans une Mission locale ou une Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), 6 mois après l'entretien.

En 2010, 27% des jeunes sont en emploi dans les 6 mois suivant leur premier entretien dans le réseau des Mission Locales (dont 3% en contrat d'alternance). Au final, 46% des jeunes au plus<sup>8</sup> sont en emploi, en formation ou rescolarisés 6 mois après leur premier entretien en

<sup>8</sup> Un même jeune peut en effet avoir accédé à la fois à un emploi et à une formation au cours de la période observée. Le chiffre de 46% correspond à la part de situations en emploi, formation ou rescolarisation (en gris dans le tableau).

Mission locale ou dans une PAIO, contre 39% des jeunes à l'issue de la phase DECIDES (soit 2 à 4 mois après leur entrée sur le dispositif).

**Tableau 7 – Insertion professionnelle des jeunes dans les six mois suivant leur premier entretien dans une Mission locale ou une PAIO**

Nombre de jeunes en premier accueil		515 000
<b>Débouchés en emploi ou formation dans les six premiers mois (en %)</b>	Toute forme d'emploi	<b>27</b>
	dont emploi classique	<b>21</b>
	dont emploi aidé	<b>4</b>
	dont emploi en alternance	<b>3</b>
	Formation	<b>16</b>
	Rescolarisation	<b>3</b>
	Immersion en entreprise	<b>4</b>

Source : Bilan et chiffres d'activité des missions locales 2010 – Conseil national des missions locales (extraction novembre 2011, traitement Dares), France entière.

Remarque : les pourcentages ne se cumulent pas. Un même jeune peut par exemple accéder à un emploi et une formation dans la période d'observation.

Champ : Ensemble des jeunes en premier accueil ML ou PAIO en 2010.

**NB : la comparaison entre les sorties à l'issue de DEPAR et 6 mois après le premier entretien dans une Mission Locale n'est pas immédiate, le profil des publics, la nature et la durée de l'accompagnement étant hétérogènes :**

- les jeunes accueillis en premier entretien dans le réseau des missions locales en 2010 sont en moyenne plus âgés et plus diplômés que les bénéficiaires de DEPAR.
- les données issues du bilan des Missions Locales décrivent l'insertion professionnelle des jeunes 6 mois après leur premier entretien contre 2 et 4 mois pour les jeunes intégrés sur DEPAR (soit la durée de la phase DECIDES).

Finalement :

- Les taux d'insertion professionnelle à l'issue de la phase 1 de DEPAR sont bons en comparaison des résultats du réseau des Missions Locales, compte tenu de la durée de l'accompagnement et du profil des bénéficiaires de DEPAR, plus jeunes, moins diplômés, et présentant plus souvent des difficultés sociales que le public des Missions Locales.
- Le dispositif DEPAR a bien orienté les jeunes en priorité vers l'alternance puisque 25% des bénéficiaires de DEPAR ont intégré une formation en alternance contre 3% des jeunes suivis par les missions Locales.

#### ✓ **Le parcours en alternance**

#### Un quart des jeunes issus de la phase DECIDES a signé un contrat en alternance

L'objectif d'amener les jeunes en priorité vers l'alternance a été respecté puisqu'à l'issue de la phase DECIDES, l'alternance est la sortie la plus fréquente. Cependant, cela ne concerne qu'un quart des bénéficiaires, ce qui est inférieur aux prévisions d'effectifs qui

envisageaient d'intégrer une grande majorité des jeunes issus de la phase DECIDES sur REUSSIS. Ce taux de signature de contrats en alternance est en outre décevant de l'aveu même des acteurs. La part de jeunes ayant intégré l'alternance varie presque du simple au double entre l'Ile-de-France (18%), le Nord (19%) et la région Midi-Pyrénées (35%). Rappelons que les contextes locaux étaient hétérogènes du point de vue de la situation de l'emploi, des dynamiques partenariales préexistantes et du calendrier de lancement du dispositif.

**Tableau 8 – Part de jeunes issus de la phase DECIDES ayant signé un contrat en alternance, par région**

	ENSEMBLE	Ile-de-France	Midi-Pyrénées	Nord
<i>Base : jeunes ayant suivi la phase DECIDES</i>	336	78	129	129
Nombre de signature de contrat en alternance	84	14	45	25
Part de signature de contrat en alternance	25%	18%	35%	19%

Source : exploitation CREDOC des tableaux de bord renseignés par les référents sur les trois sites expérimentateurs.

Il est difficile de porter un jugement évaluatif sur cet indicateur puisque nous ne disposons pas de données de comparaison (abandon de l'échantillon témoin). On peut néanmoins souligner que si la proportion de 25% paraît faible, le calendrier de l'expérimentation et celui des intégrations de formations en apprentissage (à l'automne pour la majorité des centres) ne sont pas favorables à la mise en valeur des effets du dispositif. En effet, l'évaluation s'étant arrêtée en juillet 2012, les formations en alternance qui ont pu être concrétisées à partir du mois de septembre 2012 ne sont pas prises en compte dans l'évaluation.

#### Un dispositif jugé utile pour concrétiser la signature d'un contrat d'alternance pour une grande majorité de bénéficiaires

**Du point de vue des jeunes** interrogés dans le cadre de l'enquête quantitative, le dispositif DEPAR est jugé utile pour les aider à concrétiser la signature d'un contrat en alternance. Plus des trois-quarts des jeunes qui avaient commencé à chercher un contrat en alternance au moment de la vague 1 de l'enquête déclaraient en effet avoir besoin d'aide pour trouver une formation et un employeur. Parmi ceux qui en expriment le besoin, plus de 8 sur 10 disent avoir été aidés par DEPAR (tableau 9).

**Tableau 9 – Aide pour trouver une formation et un employeur**

Jeunes déclarant avoir besoin d'aide pour ...	Eff.	%
<i>Base : jeunes ayant commencé à chercher un centre de formation ou une entreprise</i>		
Trouver un centre de formation (base : n=67)	50	75
Trouver une entreprise (base : n=85)	67	79
Jeunes déclarant avoir été aidé par DEPAR pour ...	Eff.	%
<i>Base : jeunes ayant été aidés pour chercher un centre de formation ou une entreprise</i>		
Trouver un centre de formation (base : n=50)	41	82
Trouver une entreprise (base : n=67)	57	85

Source : enquête Crédoc auprès des 115 bénéficiaires de DEPAR qui ont été interrogés lors de la première vague

#### 22% des jeunes en alternance ont connu une rupture de contrat

Sur l'ensemble des jeunes ayant signé un contrat en alternance, **le taux de rupture au mois de juillet 2012 était de 22%**, ce qui est comparable aux taux de rupture estimés pour les

formations en alternance de niveau V par le CEREQ<sup>9</sup>. Cependant, il s'agit là d'une estimation sous-évaluée :

- A l'issue de l'expérimentation en juillet 2012, de nombreuses formations étaient toujours en cours. La date de fin de contrat prévue n'étant pas renseignée systématiquement, il n'a été pas possible de concentrer l'analyse sur les formations prenant fin avant la fin de l'expérimentation.
- Les ruptures ne sont pas renseignées de manière exhaustive. Dans le cas d'absence d'information, nous avons considéré dans l'analyse que le jeune poursuivait son alternance, estimant que l'information manquante tant qu'il n'y avait pas eu de rupture avérée.

**Tableau 10 – Les ruptures de contrat connues**

	ENSEMBLE	Ile-de-France	Midi-Pyrénées	Nord
<i>Base : jeunes ayant signé un contrat en alternance (issus de DECIDES ou en intégration directe sur REUSSIS)</i>	136	34	51	51
Taux de rupture de contrat	22%	18%	20%	27%
Nombre de ruptures à l'initiative du jeune	8	1	3	4
Nombre de ruptures à l'initiative de l'employeur	19	4	5	10
Autre (les deux, nsp)	3	1	2	-

Source : exploitation CREDOC des tableaux de bord renseignés par les référents sur les trois sites expérimentateurs.

Près de 2 contrats rompus sur 3 l'ont été à l'initiative de l'employeur. **Les motifs de ruptures** renseignés dans le tableau de bord sont essentiellement liés à une inadaptation du jeune face aux exigences de l'employeur :

- inadaptation au rythme de l'entreprise (retards et absences),
- manque de motivation,
- difficultés de compréhension,
- comportements inadaptés.

En mineur, quelques ruptures résultent de situations très spécifiques, liées à des problématiques personnelles du jeune ou, dans un cas, à une cessation d'activité économique de l'entreprise d'accueil.

Afin d'appréhender la plus-value de la phase DECIDES sur la sécurisation du parcours en alternance, les taux de rupture de contrat ont été comparés selon deux groupes :

- 21% des 84 jeunes qui ont intégré une formation en alternance à l'issue de la phase DECIDES ont connu une rupture de contrat ;
- contre 23% des 52 jeunes en intégration directe sur REUSSIS.

Il apparaît donc que les taux de rupture ne sont pas significativement supérieurs pour les jeunes intégrés directement en phase REUSSIS, alors que les conseillers se sont dits sceptiques quant à l'intérêt d'un suivi en alternance pour des jeunes qui n'auraient pas bénéficié de l'accompagnement en phase DECIDES (selon eux, c'est au cours de cette première étape que la relation de confiance entre le jeune et son conseiller, nécessaire à l'accompagnement, se met en place).

<sup>9</sup> Cart B., Toutin TrelcatM.-H., *Contrats d'apprentissage, les raisons de la rupture*, CEREQ, collection Bref, n° 277, mars 2010.

## Un recul insuffisant pour évaluer les taux d'obtention du diplôme et l'accompagnement IGD (insertion globale durable)

**Les indicateurs d'obtention de diplôme et de suivi en IGD (troisième phase d'accompagnement dans l'emploi) ne sont pas disponibles.** En effet, étant donnée la durée de l'expérimentation et donc de l'observation pour l'évaluation, l'obtention du diplôme ne constitue pas un indicateur pertinent, la plupart des contrats en alternance étant encore en cours en juillet 2012.

La majorité des contrats en apprentissage se déroulent en effet sur deux années. Pour l'Ile-de-France, l'ensemble des formations durait deux ans ou plus : il n'y a donc pas eu d'obtention de diplôme possible sur la durée de l'expérimentation. C'est surtout dans la région Midi-Pyrénées que cette phase a pu se déployer. Sur la plateforme de Toulouse, 4 contrats en alternance sur 10 duraient 18 mois ou moins, ce qui s'explique en raison d'une part importante de contrats de professionnalisation et de plans de formation (plus de 1 sur 3), plus courts en moyenne que les formations en apprentissage.

Finalement, la durée de l'évaluation n'a pas permis d'avoir le recul nécessaire pour évaluer le taux d'obtention de diplôme en alternance et le suivi en IGD, trop peu de jeunes étant concernés en juillet 2012.

### ✓ **Des réorientations positives hors alternance**

A l'issue de la phase DECIDES, 14% des bénéficiaires ont connu une sortie positive hors alternance. Si, rappelons-le, plus de 8 bénéficiaires sur 10 avaient un projet d'alternance en entrant sur DEPAR, il faut souligner que les jeunes peuvent avoir plusieurs projets, et que les orientations sont toujours mouvantes à mesure que le jeune affine son projet professionnel. Ainsi, parmi les 115 jeunes interrogés sur leurs attentes à l'entrée dans le dispositif lors de la première vague de l'enquête réalisée par le CREDOC, la modalité de réponse « Reprendre des études en alternance » (21%) n'arrive qu'en troisième position après « Trouver un emploi » (28%) et « Avoir de l'aide pour faire des démarches » (24%).

**Tableau 11 – Les attentes des jeunes concernant le dispositif DEPAR**

Lorsque vous êtes entré dans le dispositif DEPAR, est ce que vous vouliez surtout ...	Eff.	%
<i>Base : ensemble des jeunes interrogés (n=115)</i>		
Trouver un emploi	32	28
Avoir de l'aide pour faire des démarches	28	24
Reprendre des études en alternance	24	21
Avoir un diplôme	18	16
Ne pas rester sans rien faire	13	11
Total	115	100

Source : enquête Crédoc auprès des 115 bénéficiaires de DEPAR qui ont été interrogés lors de la première vague.

Finalement, à l'issue de la première phase DECIDES d'orientation et de validation du projet, les trois-quarts n'ont pas signé un contrat d'alternance. On ne peut cependant pas en conclure que DEPAR a été un échec pour l'ensemble de ces jeunes. L'analyse des entretiens qualitatifs auprès des bénéficiaires, des acteurs et des partenaires de DEPAR, croisée avec l'exploitation du tableau de bord a permis de mettre en évidence que DEPAR a aussi été utile

pour aider des jeunes à trouver un emploi ou pour s'orienter vers d'autres solutions (rescolarisation, formation professionnelle hors alternance ou orientation vers un autre dispositif d'insertion). D'après les données du tableau de bord, qui sont sous-estimées puisque l'information est manquante pour près de 3 jeunes sur 10, 5% des jeunes ont trouvé un emploi, et 9% ont trouvé une solution hors emploi et formation en alternance.

#### 5% de jeunes en emploi (précaire)

Pour une part non négligeable des jeunes intégrés sur DEPAR, l'objectif était donc de trouver un emploi, ce qui ne nécessite pas nécessairement une formation en amont de l'emploi. Finalement, 5% des jeunes a trouvé un emploi à l'issue de la phase DECIDES. Il s'agit essentiellement de contrats précaires : CDD, contrats aidés ou missions d'intérim. Même si d'autres réseaux ont pu être mobilisés par les jeunes pour trouver l'emploi, DEPAR leur a souvent permis d'être mieux outillés pour candidater et convaincre l'employeur (voir la sous-partie suivante).

#### Près de 1 bénéficiaire sur 10 a été orienté vers une solution hors emploi ou alternance

Le travail sur l'orientation et la validation du projet professionnel a aussi permis à des jeunes de réaliser qu'ils n'étaient finalement pas prêts pour le monde de l'entreprise ou que l'alternance n'était pas la formation la mieux adaptée à leur choix d'orientation : certains sont retournés à l'école, d'autres ont intégré des formations hors alternance ou d'autres dispositifs d'insertions.

- D'après les entretiens réalisés auprès des référents DEPAR, de nombreux bénéficiaires, souvent les plus jeunes, ont une vision biaisée des réalités que recouvre l'entreprise. Au travers du dispositif DEPAR, les présentations par les professionnels, visites d'ateliers et stages ont parfois permis au jeune et à son accompagnateur de se rendre compte que la reprise de la formation initiale était une solution mieux adaptée qu'une formation en alternance aux besoins et à la maturité du jeune. DEPAR a alors été l'occasion d'une remobilisation de ces jeunes sortis finalement trop tôt du système scolaire.
- Parmi les bénéficiaires de DEPAR, certains définissent un projet professionnel qui ne correspond pas à un parcours en alternance. Les conseillers de DEPAR les ont alors aidés à se positionner sur d'autres types de formations (école de gendarmerie ou école de coiffure privée par exemple). Lorsque les conseillers n'ont pas les compétences dans le secteur choisi par le jeune, ce dernier est réorienté vers son référent ou un autre dispositif mieux adapté (pour une orientation vers les métiers des services à la personne par exemple).
- Enfin, DEPAR a pu aussi servir de passerelle d'orientation vers des dispositifs d'insertion mieux adaptés aux besoins spécifiques des jeunes. En effet, en apprenant à mieux connaître les bénéficiaires, les conseillers se rendent parfois compte que DEPAR n'est pas le dispositif le plus à même de répondre aux problématiques de certains jeunes. Les conseillers ont donc souvent fait le choix d'orienter ces jeunes vers des programmes plus proches de leurs besoins, comme l'École de la deuxième chance ou le dispositif d'insertion professionnelle Horizon dans la région du Nord, qui proposent des formations plus longues que DEPAR, ou encore Odyssea, un dispositif



d'insertion en Ile-de-France spécifiquement adapté aux jeunes en situation de marginalisation sociale.

### ✓ **Des bénéficiaires mieux préparés à l'insertion professionnelle**

Au-delà des sorties positives vers l'emploi ou la formation, le travail réalisé sur la phase DECIDES a permis de préparer les jeunes aux exigences de l'entreprise. Une conseillère de DEPAR souligne même que des avancées dans l'insertion professionnelle ont été faites pour l'ensemble des jeunes :

*« Il n'y a pas eu d'échec, [les bénéficiaires] ont tous évolués » (CEFI DEPAR)*

Ainsi, au travers et au-delà de l'objectif d'amener les jeunes vers une orientation en alternance, DEPAR a favorisé l'acquisition de connaissances, de savoir-faire et de savoir-être, améliorant ainsi l'employabilité des jeunes. Les effets de ce travail sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes ne seront mesurables quantitativement qu'à plus long terme, mais le discours des acteurs et des bénéficiaires a permis d'en saisir la valeur.

#### Une remobilisation des jeunes

Un des freins à l'emploi identifié par les acteurs de l'insertion interrogés est le manque de motivation des jeunes, ce qui se traduit souvent par un manque d'assiduité et des abandons. Seuls 8% des jeunes ont abandonné le dispositif lors de la phase DECIDES, ce qui est faible compte tenu du public ciblé : des jeunes en difficultés sociales, souvent déscolarisés depuis plusieurs mois voire plusieurs années.

Les entretiens qualitatifs ont permis de confirmer l'impact du dispositif sur la remobilisation des bénéficiaires.

*« Certain ont eu le déclic de se dire qu'ils ne sont pas nuls. DEPAR est venu comme un remède aux échecs vécus depuis des années. » (Chef de région DEPAR)*

L'entretien ci-dessous a été réalisé avec un jeune qui se disait démotivé par des échecs successifs. Pour lui, les échanges avec son conseiller lui ont permis de se remobiliser en retrouvant « espoir » :

*« C'est énorme quelqu'un [le conseiller DEPAR] qu'on appelle comme ça. Dès que ça ne va pas, il est toujours disponible. Là vous m'entendez, ça a l'air d'aller mais il y a deux ans, à force de chercher, j'avais pété les plombs, j'avais perdu espoir ... en mon pays. J'étais en dépression. Je suis super content des apprentis d'Auteuil, ça m'a beaucoup servi » (Bénéficiaire)*

Grâce à des groupes restés volontairement petits (entre 10 et 15 bénéficiaires), et en se rendant disponibles et compréhensifs, les référents ont donc pu créer une relation de confiance avec les jeunes, favorisant ainsi le maintien du lien. Les jeunes étaient appelés par les conseillers lorsqu'ils ne se présentaient pas sur la plateforme. Certains CEFI faisaient régulièrement le « taxi » pour aller chercher les bénéficiaires ou les raccompagner. Enfin, les conseillers ont pu consacrer le temps nécessaire à s'entretenir avec les jeunes afin qu'ils prennent conscience de l'importance d'être acteur dans leur parcours d'insertion. D'après l'analyse du tableau de bord concernant les actions sur DECIDES (tableau 2), près de deux-tiers des jeunes ont en effet bénéficié d'un ou plusieurs entretiens individuels concernant ces aspects « éducatifs » (retards, absences) qui résultent du manque de motivation des jeunes.

L'effet de groupe a aussi été un facteur de motivation important pour certains jeunes, parfois désocialisés avant d'intégrer DEPAR.

*« Le suivi collectif permet de créer des liens entre les jeunes sur DEPAR. Ce sont des jeunes qui, en échec scolaire, ont parfois un symptôme d'enfermement sur eux-mêmes. »  
(Formateur au sein d'un CFA de la fondation Apprentis d'Auteuil)*

Les bénéficiaires ont ainsi pu se rendre compte que d'autres jeunes avaient aussi des difficultés, et au travers de liens avec les autres jeunes, le groupe a pu être un élément de soutien important.

*« Au début, je ne venais pas tous les jours. Les autres m'envoyaient des textos pour que je vienne. C'était vraiment une bonne ambiance, et on pouvait rigoler » (Bénéficiaire)*

*« Quand on faisait les entretiens [simulation d'entretien d'embauche] c'était bien parce qu'on se connaissait, c'était pas comme si on était face à des inconnus » (Bénéficiaire)*

### Validation d'une orientation professionnelle choisie et réaliste

L'un des axes clés parmi les objectifs établis par les porteurs de projet était que les jeunes choisissent leur orientation et deviennent actifs dans leur parcours d'insertion. Ceci partait du constat que de nombreux jeunes sont en situation de décrochage en raison d'orientations mal définies, souvent subies. Certains jeunes nous en ont en effet confirmé avoir eu, grâce à DEPAR, les moyens de devenir pilote de leur orientation.

#### **L'exemple d'un jeune pour qui DEPAR a permis de faire le choix d'une orientation professionnelle réaliste.**

Alexis\* avait 19 ans lorsqu'il est orienté sur DEPAR par la Mission Locale. Jusqu'alors, il avait le sentiment de subir son orientation : il voulait être plombier, mais c'est en tant que paysagiste ou jardinier qu'il a trouvé du travail, enchaînant plusieurs CDD de quelques semaines : *« je voulais devenir plombier mais je ne trouvais pas de patron, j'ai dû me réorienter vers autre chose ».*

Lorsqu'il a intégré le dispositif, il était déstructuré et désocialisé, sans idée de métier possible. DEPAR lui a offert l'opportunité de pouvoir effectuer un choix parmi plusieurs secteurs et métiers, au travers d'immersions collectives ou individuelles en entreprise et en centre de formation : *« j'étais complètement perdu au départ [...] ils nous ont présenté sept métiers et on a pu les « tester » lors des sessions avec DEPAR, pour choisir celui que l'on préfère [...] c'est DEPAR qui m'a permis de me lancer dans la vie ».*

Finalement, Alexis a choisi de s'orienter dans le bâtiment pour être plaquiste. Il parle de choix mais par défaut, ayant pris conscience qu'il était nécessaire de faire des arbitrages entre ses rêves et les réalités des métiers : *« j'ai choisi le métier de plaquiste parce qu'il y avait des possibilités d'embauche. A présent je suis content, j'ai appris une technique ».*

*\*le prénom a été changé pour conserver l'anonymat du répondant*

Ainsi, si tous les jeunes n'ont pas concrétisé leur passage sur DEPAR par une formation ou un emploi, le dispositif a souvent été l'occasion pour eux de choisir leur orientation grâce à la découverte des secteurs et des métiers et surtout au travers de la confrontation directe de leurs représentations, parfois biaisées, aux réalités des métiers et du monde de l'entreprise.

*« Les jeunes ont souvent une fausse idée de ce qu'est le métier qu'ils disent vouloir faire. Et ce n'est pas avec des fiches métiers qui datent des années 1980 qu'ils vont mieux comprendre »  
(CEFI DEPAR)*

*« Ce qui m'a vraiment servi, c'est de tester les métiers... On met la main à la pâte, on apprend un peu le métier. On peut vraiment se dire si ça nous plaît ou pas » (Bénéficiaire).*

### Amélioration des capacités relationnelles des jeunes pour la recherche d'emploi

Le dispositif a aussi permis de travailler sur les capacités relationnelles des bénéficiaires, leur aptitude à trouver et à conserver un emploi. Ceci s'est fait au travers d'un travail sur les techniques de recherche d'emploi, mais surtout sur le comportement et la présentation des jeunes.

*«[Les CEFI de DEPAR] m'ont appris à savoir parler à un employeur, à éviter le langage de quartier avec les « wesh-wesh », à bien me tenir, à ne pas être avachie, à regarder la personne dans les yeux, parce que sinon ça donne l'impression qu'on n'est pas motivé [...] Avant je n'avais pas les bases pour trouver un employeur. » (Une bénéficiaire qui a suivi l'ensemble du parcours long DECIDES).*

*« Au début, c'était vraiment une « sauvage ». Elle était très agressive dans sa manière de s'exprimer, de regarder les gens. On a fait un gros travail sur le comportement, avec sa conseillère aussi, parce que c'est important devant les clients » (Un employeur)*

### ✓ **Des avancées dans la résolution de problématiques sociales et personnelles, barrières potentielles à l'insertion**

Un des objectifs du dispositif DEPAR était de personnaliser l'accompagnement pour une meilleure appréhension des problèmes individuels. Les difficultés personnelles sont en effet des barrières à l'emploi potentielles. Le travail social mis en place sur DEPAR constitue également un effet difficilement quantifiable et souvent visible à plus long terme.

L'objectif de personnalisation de l'accompagnement semble avoir été atteint, les conseillers de la plateforme ayant adapté leur suivi aux situations particulières des groupes accueillis et des jeunes pris individuellement.

*« On travaille beaucoup sur le périphérique : le logement, la mobilité, la santé, la gestion du budget, la justice ou les papiers. L'objectif est que le jeune soit bien dans sa vie, c'est nécessaire pour l'insertion professionnelle » (un conseiller DEPAR).*

**Au niveau collectif :** les conseillers ont parfois pu identifier des problématiques spécifiques, communes à plusieurs jeunes accueillis sur DEPAR. Des moyens ont été alors mis en place pour y répondre. Ainsi, sur un des sites, les conseillers ont identifié qu'une part importante d'un des groupes avait une addiction au cannabis. Ils ont alors fait intervenir un médecin pour sensibiliser les jeunes aux problématiques santé qui peuvent entraver la réussite d'un parcours professionnel.

**Au niveau individuel :** l'analyse des actions mises en place sur la phase DECIDES (voir le tableau 2), et notamment du contenu thématique des entretiens individuels permet de saisir l'importance de l'accompagnement dans la résolution de difficultés sociales et personnelles. Ainsi, dans l'ensemble, entre un quart et un tiers des jeunes ont bénéficié d'un accompagnement sur leur situation financière, le logement, la mobilité et/ou la santé. En Ile-de-France, plus de 4 jeunes sur 10 ont été accompagnés sur le thème de la justice. Enfin, lorsque cela était utile, les référents orientaient les jeunes vers des partenaires spécialisés.

A titre d'exemple, les conseillers ont aidé les jeunes à améliorer leur mobilité, en les orientant vers les aides existantes pour la prise en charge des transports, passer le permis de

conduire, ou acheter un véhicule. Ils ont accompagné des jeunes étrangers à la préfecture pour régulariser leur situation, ou encore ont pu trouver des solutions d'hébergement en interne, au sein des foyers de la fondation.

Lors de la première vague d'interrogation par questionnaire, plus de la moitié des jeunes a déclaré avoir besoin d'aide pour au moins l'une des problématiques sociales identifiées. C'est d'abord pour les démarches administratives que les jeunes souhaitent être accompagnés (30% des répondants). Viennent ensuite le logement, les transports et la gestion des dépenses. Moins d'1 bénéficiaire sur 10 dit avoir besoin d'aide pour se soigner.

**Tableau 12 – Les besoins « périphériques » des jeunes (en %)**

Jeunes déclarant avoir besoin d'aide pour ...	%
<i>Base : ensemble des jeunes interrogés (n=115)</i>	
Au moins un des domaines suivants : gestion administrative, logement, transport, gestion des dépenses, ou santé	57
Faire des démarches administratives	30
Rester dans votre logement ou trouver un nouveau logement	23
Trouver des solutions de transport	23
Gérer vos dépenses	21
Vous soigner	7

Source : enquête Crédoc auprès des 115 bénéficiaires de DEPAR qui ont été interrogés lors de la première vague.

Le besoin d'accompagnement social semble néanmoins sous-estimé dans les déclarations des jeunes dans le questionnaire. C'est surtout dans les entretiens qualitatifs, à la faveur d'un échange approfondi, que les jeunes parlent de la nature sociale de l'accompagnement des CEFI, non identifiée d'emblée.

*« Ça n'allait pas du tout avec mon ex. Du coup, je commençais à faire un peu n'importe quoi. Mais j'ai pu en parler avec X et Y. Elles m'ont aidée à y voir plus clair » (Bénéficiaire)*

*« DEPAR m'a beaucoup aidé lorsque j'étais à la rue. La formatrice était présente pour toutes mes démarches [...] je n'avais rien du tout et j'étais à la rue et DEPAR a pu m'aider dans mes démarches d'hébergement et d'obtention du permis B » (Bénéficiaire)*

#### ✓ **Un accompagnement apparu comme inadapté pour quelques jeunes**

L'accompagnement proposé sur le dispositif DEPAR est volontairement très rapproché. C'est d'ailleurs l'un des points forts qui revient régulièrement dans le discours de nombreux partenaires du dispositif. Cependant, cette approche semble en décalage avec les besoins de plusieurs bénéficiaires, ou du moins avec l'appréciation qu'ils en ont.

Certains partenaires soulignent ainsi que pour quelques jeunes, le dispositif n'a pas rencontré l'adhésion souhaité en raison de l'intensité du suivi sur la phase DECIDES.

*« Les jeunes n'ont pas forcément besoin d'un accompagnement, ils peuvent trouver des offres par eux-mêmes sur Pôle Emploi ou Le Bon Coin » (un conseiller en Mission Locale).*

Dans l'enquête quantitative, quelques jeunes, souvent plus âgés, ont ainsi exprimé avoir le sentiment que DEPAR ne leur a rien appris et qu'ils ont perdu leur temps à travailler des techniques de recherche d'emploi avec lesquelles ils se sentent suffisamment familiers :

*« J'avais le sentiment de ne rien apprendre, de perdre mon temps » ;*

*« Je ne suis pas content car ils me faisaient éplucher les page jaunes, ce que je faisais déjà avant d'être dans le dispositif DEPAR. Ils me traitaient comme un jeune de 16 ans ».*

Enfin, c'est aussi à l'occasion des entretiens qualitatifs, que quelques jeunes, plus mûrs ou expérimentés dans la recherche d'emploi, ont confié que DEPAR ne leur semblait pas adapté à leurs besoins.

*« Pour moi DEPAR ce n'est pas trop utile, j'ai déjà 25 ans, je savais bien me débrouiller. Si j'avais été plus jeune, ils m'auraient aidé, mais là c'est plus un filet de sécurité pour moi qu'une aide. » (Bénéficiaire qui a trouvé un contrat d'apprentissage par lui-même, et a souhaité intégrer DEPAR pour sécuriser son parcours en cas de difficultés financières).*

*« Pour moi, franchement DEPAR ne m'a servi à rien. Je suis partie au bout de 3 jours. Ce n'était pas ce que je cherchais. Je savais déjà ce que c'était que la découverte professionnelle, j'avais déjà fait des stages. Et pour les cours [de remise à niveau] c'est trop scolaire...» (Bénéficiaire de 16 ans à l'entrée dans le dispositif qui a déclaré avoir souhaité rejoindre le dispositif exclusivement pour être mise en relation avec des employeurs potentiels).*

Le manque d'adhésion de certains jeunes semble également lié à un sentiment d'urgence qui les rend parfois dans l'attente de résultats immédiats sans que cela s'accompagne de la volonté d'investir le temps nécessaire à l'insertion professionnelle.

*« De manière générale, les jeunes ne voient pas l'intérêt de consacrer du temps à un travail d'approfondissement de leur projet. Ils sont dans une logique de consommation où ils veulent tout, tout de suite, ils sont dans un sentiment d'urgence permanente » (une conseillère en Mission Locale)*

*« Certains jeunes ont l'impression de savoir tout faire, qu'ils n'ont pas besoin d'aide. Beaucoup de jeunes - mais c'est pareil pour tous les dispositifs - pensent au début qu'ils n'ont pas besoin d'un accompagnement poussé, puis reviennent à DEPAR après quelques mois quand ils voient qu'ils piétinent » (une conseillère en Mission Locale)*

En effet, certains jeunes sont déçus du dispositif car cela ne leur a pas permis de trouver un contrat de travail ou en alternance :

*« DEPAR m'avais promis de me trouver un patron mais il ne l'a pas fait »*

*« Je ne suis plus intéressé par le dispositif à cause des stages en entreprises qui n'aboutissaient pas ».*

Ces jeunes, parfois en attente de davantage d'encadrement, se sont sentis trop livrés à eux-mêmes dans la recherche d'un employeur :

*« On était mal encadré, tous ceux qui ont trouvé leur alternance se sont débrouillés tous seuls ».*

Finalement, seulement 15% des bénéficiaires ont exprimé leur mécontentement vis-à-vis du dispositif lors de l'interrogation quantitative, se déclarant « plutôt pas satisfait » ou « pas satisfait du tout ».

### **Une réorientation de l'objectif : de l'alternance réussie à l'orientation réussie**

Tel qu'il a été initialement conçu, le dispositif apparaissait très rigide, prévoyant la signature d'un contrat en alternance pour la grande majorité des jeunes. Les sorties hors alternance, bien plus nombreuses que prévues, n'avaient donc pas été formalisées en amont. Finalement, bien moins de jeunes qu'attendus ont intégré une formation en alternance. Les conseillers ont su adapter leurs pratiques et flexibiliser l'architecture du dispositif pour être

en phase avec le public bénéficiaire, et un travail sur l'orientation globale a remplacé l'objectif initial d'amener les jeunes vers une orientation en alternance spécifiquement.

*« Le public a rajeuni au fil des promos avec de nouveaux prescripteurs type éducateurs. C'est un public avec plus de difficultés qu'anticipé, de gros problèmes de savoir-être. Il y avait un fossé avec les besoins des recruteurs. Du coup, on a fait de nombreuses réorientations vers des accompagnements mieux adaptés. » (CEFI DEPAR)*

Un des interlocuteurs de la fondation exprime d'ailleurs de manière très parlante la réorientation de l'objectif qui s'est opérée sur deux sites pour s'adapter au public accueilli :

*« Même si l'apprentissage reste toujours la ligne directrice, il y a beaucoup de jeunes qui ne sont pas prêts pour ça, c'est trop tôt pour eux. Du coup, pour ces jeunes, l'objectif est de les amener le plus loin possible : ça devient plus un dispositif de remobilisation et d'orientation. Il faudrait mieux parler d'orientation réussie plutôt que d'alternance réussie » (en référence au sigle DEPAR : Dispositif Expérimental de Plateformes pour une Alternance Réussie).*

Afin de s'adapter à ce nouvel objectif et d'assurer une orientation réussie pour les jeunes plus éloignés de l'insertion socio-professionnelle, c'est aussi l'architecture du dispositif qui s'est adaptée : les conseillers ont parfois proposé de prolonger leur accompagnement en phase DECIDES de plusieurs semaines.

## **Gouvernance et coordinations d'acteurs**

### **✓ Un partenariat renforcé avec les prescripteurs**

#### **Un dispositif bien identifié**

Les chefs de régions, coordinateurs et conseillers sur l'ensemble des sites expérimentateurs ont déployé d'importants moyens pour communiquer sur la mise en place et la nature du dispositif : réalisation d'une brochure de présentation, mailing, organisation d'informations collectives, déplacements pour rencontrer les partenaires, participation à des forums, mise en place d'un blog DEPAR, relais dans des articles de presse, organisation de comités de suivi et de bilan avec les partenaires.

La mobilisation s'est d'abord faite en direction des réseaux personnels de chaque intervenant DEPAR, puis s'est élargie à des réseaux plus vastes. On constate donc avant tout un renforcement des partenariats qui préexistaient à l'expérimentation (notamment avec les Missions Locales, les foyers d'hébergement, les éducateurs et les autres structures de la fondation Apprentis d'Auteuil), et dans une moindre mesure la création de nouveaux réseaux (avec des structures de l'Education Nationale ou des CFA extérieurs à la fondation notamment).

La plupart des partenaires se sont montrés d'emblée très réceptifs, insistant sur la complémentarité de DEPAR avec leur action. Au final, le dispositif est bien identifié dans chacune des régions par les partenaires prescripteurs : ils en connaissent le porteur, les objectifs, le fonctionnement et les modalités d'intégration pour les jeunes.

Cependant, un manque d'adhésion a été exprimé par des partenaires, notamment des Missions Locales, en raison de l'absence de clarification quant au statut des jeunes. En effet, au moment du lancement du dispositif, aucun statut n'avait été prévu pour les jeunes intégrés sur la phase DECIDES : pas encore en alternance, ils ne sont ni scolarisés, ni chômeurs, ni stagiaires de la formation professionnelle<sup>10</sup>.

Enfin, si le partenariat avec les centres de formation extérieurs à la fondation Apprentis d'Auteuil a été efficace pour l'organisation des immersions, nous avons déjà relevé que peu de jeunes ont été orientés par ces partenaires pour une intégration directe en phase REUSSI. Les entretiens qualitatifs auprès de plusieurs interlocuteurs au sein de centres de formation ont révélé qu'ils n'avaient pas toujours bien identifié qu'ils avaient la possibilité d'orienter vers DEPAR les jeunes déjà en formation.

#### Des partenariats favorables à la sécurisation du parcours des jeunes

Les partenariats mis en place avec les prescripteurs ont été particulièrement utiles du point de vue de la sécurisation du parcours des jeunes : lorsque DEPAR n'a pas abouti à une « sortie positive » (en emploi ou en formation), les CEFI ont pu faciliter le retour du jeune vers le référent qui l'avait orienté sur DEPAR. Même si cela ne s'est pas fait systématiquement, les CEFI se sont efforcés de garder le contact avec le prescripteur du jeune et de faire un point régulier avec lui, et en particulier lorsque le jeune rencontrait des difficultés. L'objectif était de « ne pas lâcher le jeune dans la nature » dans les cas où DEPAR n'aboutissait pas à la signature d'un contrat en alternance.

Il apparaît cependant que les relations entre DEPAR et ses partenaires ont plus souvent été « interpersonnelles » qu'« inter-structures », ce qui fragilise le partenariat. Dans une optique de pérennisation, il semble pertinent de formaliser davantage les partenariats. Par ailleurs, pour certains prescripteurs, ce sont également les échanges qui gagneraient à être plus formalisés (par écrit) et systématiques (« quand ça va bien aussi »). Un point écrit et régulier serait en effet nécessaire pour optimiser le suivi et l'éventuel retour du jeune vers son prescripteur en cas de sortie de DEPAR.

#### ✓ **Des partenariats moins aboutis avec l'Education Nationale en raison de réticences et d'un moindre effort de mobilisation**

Le dispositif ayant pour cible prioritaire les jeunes en situation de décrochage scolaire, l'Education Nationale avait été envisagé comme un partenaire clé pour l'orientation des jeunes vers DEPAR. Trois types de structures avaient été identifiés en amont du lancement de projet : les CIO, les MGI et les classes relais. Finalement, l'Education Nationale n'a orienté que 5% des bénéficiaires de DEPAR (voir tableau 5 plus haut). La faiblesse du partenariat avec l'Education Nationale s'explique doublement :

---

<sup>10</sup> Des réponses hétérogènes ont finalement été adoptées : inscription obligatoire à la Mission Locale, statut apprentis d'Auteuil, ou, au cas par cas, certains jeunes ont pu bénéficier d'une convention entre DEPAR et l'Education Nationale pour conserver le statut d'élève.

- Les porteurs du projet semblent avoir privilégié les liens avec d'autres prescripteurs (en particulier les Mission Locales) avec qui ils avaient des relations partenariales avant l'expérimentation.
- Les conseillers d'orientation des structures de l'Education Nationale ont parfois été réticents à orienter les jeunes vers DEPAR, voyant le dispositif comme un concurrent car redondant avec l'accompagnement qu'ils proposent :
  - « Je me suis dit que c'était mon boulot, tout le travail d'orientation en amont est déjà réalisé par la MGI » (conseillère en Mission Générale d'Insertion).
  - « On n'a pas réussi à mobiliser le CIO. Du coup, on a organisé des visites au CIO pour les jeunes de DEPAR, pour leur montrer qu'on est complémentaires, qu'on ne se place pas dans une optique de concurrence, mais à ce jour ils ne nous ont toujours pas orienté de jeunes » (CEFI DEPAR).

### ✓ Des résultats mitigés concernant les liens avec le monde économique

En dehors des difficultés sociales et personnelles, le principal frein à la signature d'un contrat en alternance est la difficulté à trouver un employeur. Une communication plus systématique à destination des entreprises sur le dispositif et les avantages de l'alternance (avantages financiers, formation d'un jeune aux besoins spécifiques de l'entreprise), et la mise en place de partenariats auraient été utiles pour donner davantage de points d'entrées aux jeunes.

Les porteurs ont mobilisé certains réseaux professionnels (CAPEB, UNEP) et les chambres consulaires. Mais cela n'a pas été systématique, et les contacts avec les représentants d'employeurs n'ont que rarement donné lieu à un relai de l'information directement auprès des entreprises. C'est donc « au cas par cas » que les liens avec le monde économique se sont mis en place. Au travers de la recherche de stages, de contrats d'alternance ou de contrats de travail, les CEFI ont démarché des centaines d'entreprises locales. Cela a été l'occasion de promouvoir l'alternance, notamment en informant les petites et moyennes entreprises sur les démarches administratives et les avantages financiers.

Cependant, DEPAR a permis de « rassurer » certaines entreprises, réticentes à l'idée d'intégrer un jeune qui a besoin d'un accompagnement social.

*« L'entreprise est rassurée. Ils se disent : « le social c'est pas mon métier » : les CEFI sont là pour ça. Certaines entreprises avaient une image négative sur les jeunes, qu'ils ont pu lever grâce à l'accompagnement. » (CEFI DEPAR).*

L'image positive de la fondation a par ailleurs pu constituer une bonne carte de visite pour des jeunes parfois stigmatisés par leur origine sociale (jeunes issus de quartiers sensibles).

*« Je ne savais pas quoi faire, je n'avais rien dans la tête et avec eux, avec la réputation de la Fondation ... La réputation de la Fondation c'est important, ça joue un rôle. » (Bénéficiaire qui a intégré une formation en alternance)*



## **2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage**

Dans une perspective de pérennisation et d'essaimage du dispositif DEPAR, il importe de distinguer ce qui semble conditionné aux caractéristiques locales de ce qui pourrait être transposé à l'avenir sur d'autres territoires.

### **i. Caractère expérimental du dispositif évalué**

Le caractère du dispositif DEPAR a résidé dans sa cible (dès 16 ans) et la combinaison, au sein d'un unique dispositif, de ce qui existe par ailleurs de façon fragmentée dans le droit commun : des conseillers pour l'orientation d'un côté, des référents pour la sécurisation du parcours en alternance de l'autre, et un troisième acteur pour l'insertion durable dans la vie professionnelle.

Le caractère expérimental du dispositif a pu avoir des conséquences sur le projet, aussi bien dans un sens favorable que défavorable au succès de DEPAR.

- D'un côté, le caractère expérimental a pu soulever des réticences chez certains partenaires qui ont l'expérience de multiples dispositifs expérimentaux qui ne sont pas pérennisés. Pour les porteurs du projet, le caractère expérimental implique ainsi un investissement important pour justifier l'action auprès des partenaires, mais aussi des institutionnels pour rechercher de nouveaux financements dans une optique de prolongation de l'action.
- D'un autre côté, les impératifs liés à l'expérimentation sont aussi favorables à la mise en place d'outils et de réunions de suivi, et à la promotion de l'action, notamment au travers de l'intérêt de la presse qui, localement, s'est fait le relai de la notoriété de DEPAR. Enfin, le caractère expérimental est aussi synonyme d'innovation pour les acteurs de terrain qui doivent tout construire et donc s'adapter au public, ce qui crée une dynamique positive.

### **ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle**

#### **Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire**

D'un point de vue expérimental et dans une perspective d'essaimage, la diversité des situations économiques sur les trois régions permet de disposer d'un cadre d'expérimentation diversifié (voir les données d'activité et de chômage pour les trois sites dans la partie « conditions de mise en œuvre », plus haut).

La mise en place et la réussite de ce dispositif était conditionnée à l'établissement de relations partenariales entre les acteurs de la fondation Apprentis d'Auteuil et les partenaires présents sur chaque territoire. Si des partenariats se sont parfois montés avec des structures locales, les partenaires clés (en particulier les Missions Locales et centres de

formation) sont présents sur l'ensemble de la France. De ce point de vue, le dispositif serait transférable à d'autres territoires.

Finalement, c'est essentiellement du point de vue du porteur du projet que la transférabilité du projet supposerait une attention particulière. La fondation Apprentis d'Auteuil est en effet identifiée par les acteurs de l'insertion comme un acteur œuvrant habituellement auprès d'un public jeune et présentant des difficultés sociales et familiales. Par ailleurs, la Fondation est bien identifiée sur la thématique de l'alternance puisqu'elle gère des centres de formation continue et en apprentissage. Ceci lui permet par ailleurs de bénéficier d'une connaissance fine des problématiques liées à l'apprentissage. Enfin, la Fondation bénéficie – au moins sur deux des territoires expérimentateurs – d'un réseau partenarial déjà bien établi, en interne (les autres établissements de la Fondation) ainsi qu'en externe puisque la Fondation est habituée à travailler avec les autres acteurs de la formation et de l'insertion socio-professionnelle. L'Ile-de-France a constitué un territoire d'expérimentation particulièrement intéressant de ce point de vue, dans la mesure où la fondation Apprentis d'Auteuil n'était pas préalablement implantée sur le territoire de Trappes.

### **Conditions de transférabilité du dispositif**

Au vu de ces spécificités propres au porteur du projet expérimental, la transférabilité du dispositif vers un autre porteur supposerait un effort de communication et de légitimation supplémentaire si le porteur n'est pas aussi bien identifié qu'Apprentis d'Auteuil sur les champs de l'insertion socio-professionnelle des jeunes et/ou des formations en alternance. La transférabilité supposerait également un porteur ayant déjà une expertise sur ces champs.

Par ailleurs, l'implication des conseillers DEPAR, qui se sont montrés particulièrement investis et disponibles pour les jeunes est apparue comme un élément clé dans l'établissement de la relation de confiance référent / bénéficiaire, préalable indispensable à la construction d'un parcours cohérent et à la prise en compte des difficultés personnelles et sociales. De même il semblerait important de conserver une taille restreinte des groupes (8 à 15 jeunes par promotion) afin de favoriser l'émergence d'une dynamique collective tout en préservant la qualité du suivi individuel qui suppose que chaque conseiller restreigne le nombre de jeunes suivis.

### **iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation**

Le CREDOC a conservé de façon stricte et rigoureuse une posture d'évaluateur neutre et externe. L'observation pour l'évaluation s'est faite sur la durée, depuis le début de l'année 2010 jusqu'au mois d'octobre 2012 pour les derniers entretiens qualitatifs.

#### **Intervention de l'évaluateur en amont du projet**

L'évaluateur n'est pas intervenu sur la définition du contenu du projet « DEPAR ». En effet, les porteurs ont défini les objectifs et la structure du projet en amont de la réponse à l'appel à projet, et les déclinaisons sur chaque site se sont faites de manière autonome. Le CREDOC

n'est pas intervenu dans la mobilisation des partenaires ou la mise en œuvre des actions. Le CREDOC n'a eu aucun rôle de conseil.

Les tableaux de bord qui ont permis l'analyse quantitative du parcours des bénéficiaires ont été construits par l'évaluateur. Sur le principe, il s'agit d'un outil classique de suivi dans les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle. Cependant, la multiplication des indicateurs de suivi n'était pas adaptée à un renseignement exhaustif et à une exploitation statistique par les acteurs. Le renseignement des tableaux de bord a en outre constitué une charge de travail supplémentaire importante pour les conseillers, parfois qualifiée de « chronophage ».

### **Intervention de l'évaluateur pendant le projet**

Comme pour toute évaluation, l'observation n'est jamais totalement neutre, même si la posture externe a été maintenue tout au long de l'expérimentation. Plusieurs impacts potentiels de l'évaluation sur le projet doivent être soulignés :

- Le logo du CREDOC est présent sur l'ensemble des supports de communication du porteur. Selon un des acteurs de DEPAR, le fait que le dispositif soit évalué, et la notoriété du CREDOC sont des éléments qui ont pu favoriser la mobilisation de certains partenaires.
- Lors des entretiens auprès des partenaires, le CREDOC a parfois été un vecteur de communication sur le dispositif auprès de partenaires plus éloignés, moins au courant du dispositif.
- Enfin, certains jeunes ont été en relation jusqu'à trois reprises distinctes avec le CREDOC (deux vagues quantitatives et un entretien qualitatif au maximum).

## CONCLUSION GENERALE

En conclusion, le dispositif DEPAR a essentiellement consisté à fusionner au sein d'une même plateforme des dispositifs d'insertion qui existent dans le droit commun mais de façon fragmentée. L'idée était que le jeune soit accompagné par un même référent, tout au long de son parcours : en amont de l'alternance, avec la validation de son choix éclairé de projet professionnel ; pendant l'alternance, pour prévenir une éventuelle rupture de contrat ; après l'obtention du diplôme, pour favoriser une insertion durable dans l'emploi. Par ailleurs, DEPAR a apporté une réponse pour le public mineur (dès 16 ans) pour qui peu de solutions existent dans le droit commun.

Au final, près de 400 jeunes ont intégré DEPAR sur l'ensemble des trois sites expérimentateurs. A l'issue de l'accompagnement en phase DECIDES, un quart des jeunes a intégré une formation en alternance. D'autres sorties positives ont été possibles pour 14% de jeunes : c'est donc au final près de 4 jeunes sur 10 qui ont trouvé une solution d'emploi ou de formation. En parallèle, la définition et la validation d'une orientation professionnelle choisie au travers de la découverte des métiers et du monde de l'entreprise, et le travail sur les techniques de recherche d'emploi et le comportement, a donné aux jeunes les moyens de s'adapter aux exigences des employeurs. Enfin, grâce à la disponibilité des conseillers de DEPAR, une relation de proximité a pu s'établir avec les jeunes, ce qui leur a permis de prendre en compte les problématiques « périphériques » (logement, mobilité, santé, gestion financière et administrative) qui peuvent entraver l'insertion socio-professionnelle. Le calendrier de l'évaluation ne permet cependant pas d'estimer l'impact du dispositif sur le parcours de ces bénéficiaires à plus long terme.

La fondation Apprentis d'Auteuil a décidé de pérenniser le dispositif et a initié depuis plusieurs mois des démarches pour trouver de nouvelles sources de financement, en particulier auprès des préfetures et conseils régionaux. Dans tous les cas, le suivi DEPAR est maintenu avec le jeune pendant au moins trois années, si cela est possible, et bien au-delà si le jeune le souhaite. Enfin, la Fondation a déjà initié le processus d'essaimage avec le programme Réussir Vendée. Ce dispositif, en partenariat avec une trentaine d'entreprises, vise à accompagner des jeunes décrocheurs de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion au travers de la découverte du monde de l'entreprise et de stages au sein des entreprises partenaires.



## BIBLIOGRAPHIE

---

Aldeghi I., Dujin A., Gilles L., Rose N., *Study on the Apprenticeship supply in Member States – French report on apprenticeship*, CREDOC, juillet 2011.

*Bilan et chiffres d'activité des missions locales 2010*, Conseil national des missions locales, traitement DARES.

Cart B., Toutin Trelcat M.-H., *Contrats d'apprentissage, les raisons de la rupture*, CEREQ, collection Bref, n° 277, mars 2010.

*Les ruptures de contrats d'apprentissage... une fatalité ? Analyses et commentaires du réseau des CCI*, Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, 2011.

Sanchez R., *L'apprentissage en 2011 : hausse des entrées, surtout dans les entreprises d'au moins 50 salariés*, DARES Analyses, n°080, novembre 2011.

*Synthèse des principales données relatives à l'emploi des jeunes et à leur insertion*, DARES, Document d'études n°166, novembre 2011.



## Annexe 1 : liste des acteurs interviewés

### *Acteurs interviewés en vague 1*

M. Ajagli,	foyer mercadier (Midi-Pyrénées)
Mme Barbary,	conseillère et coordinatrice sur le dispositif DEPAR (Midi-Pyrénées)
Mme Barthe,	CAPED 31 (Midi-Pyrénées)
M. Bengella,	formateur au CFM BTP (IDF)
M. Bensalem,	entreprise de plomberie (Midi-Pyrénées)
M. Borrel,	CLLAJ 31 (Midi-Pyrénées)
Mme Brethous,	mission locale Labège (Midi-Pyrénées)
M. Cabrera,	directeur de collège (Midi-Pyrénées)
Mme Carrier,	enseignante membre de la Mission Générale d'Insertion (Midi-Pyrénées)
Mme Castagnos,	conseillère et coordinatrice sur le dispositif DEPAR (IDF)
M Charneque,	Association Socio-Educative du Miral (Midi-Pyrénées)
M. Coffin,	responsable régional du dispositif DEPAR (IDF)
Mme Daenens,	conseillère sur le dispositif DEPAR (Nord)
M. Darde,	formateur dans un lycée professionnel de la fondation Apprentis d'Auteuil (IDF)
M. Delange,	responsable régional du dispositif DEPAR (Nord)
Mme Delisle,	éducatrice à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Midi-Pyrénées)
M. Deram,	responsable d'UFA (Nord)
Mme Dessaux	directrice du service territorial éducatif d'insertion de la PJJ (Midi-Pyrénées)
Mme Dubois,	conseillère sur le dispositif DEPAR (Nord)
M. Dupuis,	responsable de formation UFA Le BUAT à Maule (IDF)
Mme Gautherot,	conseillère sur le dispositif DEPAR (IDF)
Mme Glotin,	responsable d'un salon de coiffure (IDF)
Mme Grege,	infirmière à l'hôpital Poissy (IDF)
Mme Haviez,	centre de formation privé Campus pro (Nord)
Mme Juvigny,	mission locale Bagatelle (Midi-Pyrénées)
Mme Laabd,	centre de formation en restauration (Nord)
Mme Lemullois,	enseignante au CFM BTP (IDF)
M. Lesaffre,	directeur pédagogique UFA horticulture (IDF)
Mme Lestanguet,	chargée de mission à l'association FACE Grand Toulouse (Midi-Pyrénées)
M. Luissier,	éducateur MECS Saint Exupéry (IDF)
M. Meersman,	directeur adjoint d'UFA, en charge de la formation en alternance (Nord)
Mme Neuman,	AFPA Service EAD (Midi-Pyrénées)
M. Paquet,	chef d'entreprise (IDF)
Mme Pascoet,	mission locale Empalot (Midi-Pyrénées)
M. Perroy,	conseiller sur le dispositif DEPAR (Midi-Pyrénées)
M. Petit,	entreprise CELECT (Midi-Pyrénées)
M. Peysserand,	responsable de l'association le Rocher (IDF)
Mme Picquet,	conseillère à la mission locale de Rambouillet (IDF)
M. Prades,	entreprise de rénovation (Midi-Pyrénées)
Mme Prissaint,	Chambre de métiers et de l'artisanat (Midi-Pyrénées)
Rojas	
M. Roman,	responsable de la Pastorale (Apprentis d'Auteuil) (IDF)
M. Rouault,	directeur de MECS (IDF)

M. Taste,	mission locale Reynerie (Midi-Pyrénées)
Mme Tomeo,	conseillère en insertion sociale et professionnelle à la ML Toulouse Centre (Midi-Pyrénées)
M. Touja,	Foyer du May (Midi-Pyrénées)
M. Vignolle,	foyer de Jeunes travailleurs Jolimont (Midi-Pyrénées)
Mme Villa,	déléguée régionale à l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP) (Midi-Pyrénées)
Mme Wysuj,	coordinatrice emploi à l'AFT IFTIM centre de formation transport et logistique (Nord)
M. Ziane,	CPE au CFM BTP (IDF)
Mme Zihoune,	responsable de formation à la mission locale de Plaisir (IDF)

## *Acteurs interviewés en vague 2*

Mme Aslanyan,	responsable UFA Sainte Thérèse (IDF)
M. Auchère,	responsable national du dispositif DEPAR (IDF)
Mme Barbary,	responsable régional du dispositif DEPAR (Midi-Pyrénées)
M. Bevenot,	CFA Valentione Labbé (Nord)
Mme Carrier,	enseignante membre de la Mission Générale d'Insertion (Midi-Pyrénées)
Mme Caspers,	Mission générale d'insertion (Nord)
Mme Castagnos,	conseillère et coordinatrice sur le dispositif DEPAR (IDF)
M. Cattez,	conseiller en UFA Apprentis d'Auteuil (Nord)
Dr. Cegal,	médecin (IDF)
Mme Daenens,	conseillère sur le dispositif DEPAR (Nord)
M. Darde,	formateur dans un lycée professionnel de la fondation Apprentis d'Auteuil (IDF)
M. Delange,	responsable régional du dispositif DEPAR (Nord)
M. Djilali Ayad,	éducateur à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Midi-Pyrénées)
M. Echasserieau,	responsable de la Pastorale (Apprentis d'Auteuil) (IDF)
M. Ginoux,	directeur du service territorial éducatif d'insertion de la PJJ (Midi-Pyrénées)
Mme Glotin,	responsable d'un salon de coiffure (IDF)
M. Hanctin,	directeur en collège SEGPA (Midi-Pyrénées)
Mme Henno,	mission locale Loos (Nord)
Mme Idrac,	accompagnatrice socio-professionnelle dans une entreprise d'insertion (Midi-Pyrénées)
M. Lesaffre,	directeur pédagogique UFA horticulture (IDF)
Mme Lestanguet,	chargée de mission à l'association FACE Grand Toulouse (Midi-Pyrénées)
Mme Lourmel,	chargée de recrutement sur le centre de formation (Nord)
M. Meersman	directeur adjoint d'UFA, en charge de la formation en alternance (Nord)
M. Meersman,	directeur adjoint d'UFA, en charge de la formation en alternance (Nord)
Mme Nadaud,	entreprise de plomberie MPCS (Midi-Pyrénées)
M. Paquet,	chef d'entreprise (IDF)
Mme Pascoet,	mission locale Empalot (Midi-Pyrénées)
M. Perroy,	conseiller sur le dispositif DEPAR (Midi-Pyrénées)
Mme Picquet,	conseillère à la mission locale de Rambouillet (IDF)
M. Rossi,	responsable régional du dispositif DEPAR (IDF)
M. Rouault,	directeur de MECS (IDF)
M. Taste,	mission locale Reynerie (Midi-Pyrénées)
M. Touja,	Foyer du May (Midi-Pyrénées)
Mme Vieu,	CFA métiers du BTP (Midi-Pyrénées)
M. Vignolle,	foyer de Jeunes travailleurs Jolimont (Midi-Pyrénées)
Mme Villa,	déléguée régionale à l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP) (Midi-Pyrénées)
Mme Vinas,	conseillère sur le dispositif DEPAR (IDF)
Mme Willemain,	responsable de formation à la mission locale de SQY (IDF)
Mme Wysuj,	coordinatrice emploi à l'AFT IFTIM centre de formation transport et logistique (Nord)
Mme Zezot,	Chambre des métiers et de l'artisanat (Midi-Pyrénées)
M. Ziane,	anciennement CPE au CFM BTP (IDF)

## Annexe 2 : Questionnaire vague 1

Remarques :

- les caractères en italiques ne sont pas lus par l'enquêteur
- lorsque les intitulés de question renvoient à des situations différentes, seul le bon intitulé sera lu par l'enquêteur (exemple : en Q2, pour les jeunes en formation, la question sera : quel était exactement cette formation ?)

Bonjour, je suis ... du CRÉDOC. Je vous appelle dans le cadre d'une étude que nous réalisons auprès des jeunes inscrits dans le dispositif DEPAR. Elle est très importante pour comprendre ce qu'apporte ce dispositif aux jeunes.

Accepteriez-vous de répondre à ce questionnaire ? Il dure environ 15 minutes.

### A) les parcours avant l'entrée dans DEPAR

Pour commencer, je vais vous poser quelques questions sur ce que vous avez fait avant l'entrée dans DEPAR.

**Q 1** Juste avant d'entrer dans le dispositif DEPAR, que faisiez-vous ? Est-ce que vous

Enquêteur Il s'agit de la situation avant l'entrée dans le dispositif, lorsque le jeune en a entendu parler la première fois

Enquêteur Travail : y compris petits boulots, emplois non déclarés

- travailliez ..... 1
- cherchiez un emploi..... 2
- cherchiez une formation..... 3
- faisiez des études, y compris en alternance ..... 4
- n'aviez pas d'emploi et n'en cherchiez pas..... 5
- Autres, précisez ..... 6

**Q 2** pour les jeunes qui travaillent ou en formation: quel était exactement votre métier / cette formation ?

.....  
.....

*Pour les jeunes en recherche d'emploi ou de formation*

**Q 3** Depuis combien de temps cherchez-vous un emploi/ une formation ?

..... | \_ | \_ | mois

**Q 4** quels étaient le ou les métiers / les formations que vous recherchiez ?

.....  
.....  
.....

**Q 5** pour tous les jeunes qui n'étaient pas en cours d'étude. En quelle année avez-vous arrêté vos études ?

..... | \_ | \_ | \_ |

**Q 6** Aviez-vous travaillé depuis votre sortie de l'école ?

Enquêteur Enquêteur : durée d'emploi cumulée depuis la sortie de l'école

- Oui, en tout un an ou plus ..... 1
- Oui, moins d'un an..... 2
- Non, vous n'avez jamais travaillé..... 3



**Q 7 Dans les trois mois avant votre entrée dans DEPAR, est-ce que :**

Vous étiez inscrit à pôle emploi .....	oui	non
Vous utilisiez les annonces, stages ou conseils de pôle emploi .....	oui	non
Vous rencontriez de temps en temps un conseiller d'une mission locale .....	oui	non
Vous utilisiez les annonces, stages ou conseils d'une mission locale .....	oui	non
Vous étiez inscrit dans une agence d'intérim .....	oui	non
Vous rencontriez de temps en temps un éducateur spécialisé .....	oui	non
Vous étiez aidé par d'autres personnes pour chercher un emploi .....	oui	non
ou dans un autre domaine ?		

**Q 8 pour les jeunes ayant déjà travaillé : Dans le dernier emploi que vous avez occupé avant le dispositif DEPAR, est-ce qu'il vous arrivait**

**1. Souvent**

**2. Rarement**

**3. Jamais**

**4. refuse de répondre**

D'arriver en retard .....	1	2	3	4
De ne pas vous sentir capable de faire ce que l'on vous demandait .....	1	2	3	4
De ne pas respecter les consignes .....	1	2	3	4
De vous disputer avec des collègues ou votre supérieur.....	1	2	3	4

**Q 9 pour les jeunes n'ayant jamais travaillé. Avant d'entrer dans le dispositif DEPAR, est-ce qu'il vous arrivait**

**1. Souvent**

**2. Rarement**

**3. Jamais**

**4. refuse de répondre**

D'arriver en retard à des rendez-vous importants.....	1	2	3	4
De ne pas vous sentir capable de faire ce que l'on vous demandait .....	1	2	3	4
De ne pas respecter les consignes pour trouver un emploi par exemple.....	1	2	3	4
De vous disputer avec des personnes qui vous aidaient dans vos démarches .....	1	2	3	4

**B) projet professionnel et apprentissage**

**Q 10 Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à votre situation ? Avant d'entrer dans DEPAR...**

vous saviez précisément quel métier vous souhaitez exercer .....	1
Vous avez plusieurs idées possibles, ou vous savez à peu près dans quel secteur .....	2
vous vouliez travailler	
Vous n'aviez aucune idée du métier que vous alliez pouvoir faire .....	3

**Q 11 Si réponse 1 ou 2 - De quels métiers ou secteurs s'agissaient-ils ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**Q 12 Avant d'entrer dans DEPAR, envisagiez-vous de reprendre une formation ?**

Oui .....	1
Non .....	2
Ne se souvient plus .....	3

**Q 13 Si oui Et plus précisément, avant d'entrer dans DEPAR, aviez-vous déjà fait des démarches pour entrer dans une formation en alternance ?**

oui .....	1
non .....	2
ne sait pas.....	3

**Q 14 si oui, quelles démarches avez-vous faites ?**

Enquêteur Plusieurs réponses possibles

vous avez cherché des renseignements sur les formations en alternance.....	1
vous avez cherché un centre de formation .....	2
vous avez déposé un dossier dans un centre de formation.....	3
vous avez cherché une entreprise .....	4
autres, précisez.....	5

**Q 15 Avant d'entrer dans DEPAR, aviez-vous déjà commencé une formation en alternance ?**

Oui et vous avez obtenu votre diplôme.....	1
Oui, mais vous n'avez pas obtenu votre diplôme .....	2
Non .....	3

**Q 16 pourquoi n'avez-vous pas obtenu votre diplôme ?**

vous avez rompu votre contrat.....	1
l'entreprise a rompu votre contrat .....	2
vous avez échoué à l'examen .....	3

**Q 17 les questions suivantes portent sur ce que vous faites actuellement. Maintenant, est-ce :**

vous savez précisément quel métier vous souhaitez exercer .....	1
Vous avez plusieurs idées possibles, ou vous savez à peu près dans quel secteur .....	2
vous voulez travailler	
Vous n'avez aucune idée du métier que vous allez pouvoir faire.....	3

**Q 18 Si réponse 1 ou 2 en Q 10 et Q 17: est-ce le même type de métier qu'avant d'entrer dans DEPAR ?**

Oui .....	1
Non .....	2

**Q 19 Si non, ou si a un projet maintenant et n'en avait pas à l'entrée - De quels métiers ou secteurs s'agit-il ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**Q 20 Pourquoi voulez-vous exercer ce métier ? Est-ce que c'est parce que**

Enquêteur Plusieurs réponses possibles

Vous n'avez pas d'autres idées .....	1
Il permet de trouver facilement un emploi .....	2
les niveaux de salaire sont corrects .....	3
il n'est pas trop pénible physiquement .....	4
il peut vous permettre un jour d'être votre propre patron .....	5
Par goût, parce qu'il vous plait. ....	6
Autres, précisez .....	7
Ne sait pas .....	8

**Q 21 Est-ce que vous êtes plutôt d'accord, ou plutôt d'accord avec les phrases suivantes ?**

**1. plutôt d'accord**

**2. plutôt pas d'accord**

**3. sans opinion**

L'alternance est surtout pour les jeunes qui n'ont pas réussi à l'école .....	1	2	3
L'alternance permet de gagner sa vie en se formant .....	1	2	3
L'alternance permet d'obtenir facilement un diplôme.....	1	2	3
Après une formation par alternance, on trouve facilement un métier .....	1	2	3
L'alternance ne conduit qu'à des métiers peu intéressants .....	1	2	3
En alternance, on risque d'être exploité par l'entreprise .....	1	2	3

**C) les attentes par rapport à DEPAR**

**Q 22 Lorsque vous avez été entré dans DEPAR, à quoi pensez-vous que DEPAR allait vous servir ?**

.....  
 .....  
 .....  
 .....

**Q 23 Plus précisément, lorsque vous êtes entré dans le dispositif DEPAR, est-ce que vous vouliez surtout**

Enquêteur 1 seule réponse possible

- Ne pas rester sans rien faire ..... 1
- Avoir un diplôme ..... 2
- Trouver un emploi ..... 3
- Reprendre des études en alternance.....4
- Avoir de l'aide pour faire des démarches ou pour réaliser vos projets.....5

**Pour les jeunes entrés en phase DECIDES**

**Q 24 qu'est-ce qui risque d'être le plus compliqué pour vous, pour réussir votre formation en alternance ? Est-ce que c'est de**  
**en premier**  
**en deuxième**

- trouver une formation .....1 2
- comprendre les cours quand vous êtes dans le centre de formation.....1 2
- trouver une entreprise .....1 2
- rester dans l'entreprise.....1 2
- rien de tout cela .....1 2
- autre, précisez .....1 2

**Q 25 est-ce que vous avez commencé à chercher**

- un centre de formation ..... oui non
- une entreprise ..... oui non

**Q 26 si oui avez-vous trouvé**

- un centre de formation ..... oui non
- une entreprise ..... oui non

**Q 27 si a trouvé. Avez-vous été aidé pour trouver**

- le centre de formation ..... oui non
- l'entreprise ..... oui non

**Q 28 Si a été aidé. Qui vous a aidé ?**

Enquêteur Ne pas citer, plusieurs réponses possibles

- DEPAR (ou une personne de DEPAR) ..... 1
- Un conseiller mission locale ..... 2
- Un conseiller pôle emploi ..... 3
- Un éducateur spécialisé ..... 4
- Un conseiller d'éducation, une personne de l'éducation nationale..... 5
- Une personne de son entourage, ses parents ..... 6
- Autres, précisez ..... 7

**Pour les jeunes en phases REUSSIS**

**Q 29 si a trouvé. Avez-vous été aidé pour trouver**

le centre de formation.....	oui	non
l'entreprise .....	oui	non

**Q 30 Si a été aidé. Qui vous a aidé ?**

Enquêteur Ne pas citer, plusieurs réponses possibles

DEPAR (ou une personne de DEPAR).....	1
Un conseiller mission locale .....	2
Un conseiller pôle emploi.....	3
Un éducateur spécialisé.....	4
Un conseiller d'éducation, une personne de l'éducation nationale.....	5
Une personne de son entourage, ses parents .....	6
Autres, précisez.....	7

**Q 31 Qu'est-ce qui va être le plus difficile, pour vous, pour réussir votre formation en alternance ? Est-ce que ce sera principalement de**

comprendre les cours quand vous êtes dans le centre de formation.....	1
rester dans l'entreprise.....	2
rien .....	3
autre, précisez .....	4

**Pour tous les jeunes**

**Q 32 Est-ce qu'il vous arrive, quand vous êtes (pour les jeunes en phase DECIDES : dans le dispositif DEPAR/ pour les jeunes en phase REUSSIS : dans l'entreprise)**

	1. Souvent	2. Rarement	3. Jamais	4. refuse de répondre
D'arriver en retard .....	1	2	3	4
De ne pas vous sentir capable de faire ce que l'on vous demande .....	1	2	3	4
De ne pas respecter les consignes .....	1	2	3	4
De vous disputer avec des collègues ou votre supérieur (avec d'autres jeunes) .....	1	2	3	4
De ne pas aller travailler / à la formation DEPAR.....	1	2	3	4

**Q 33 Avez-vous besoin d'aide pour**

rester dans votre logement ou trouver un nouveau logement .....	oui	non	nsp
gérer vos dépenses .....	oui	non	nsp
vous soigner .....	oui	non	nsp
faire des démarches administratives .....	oui	non	nsp
trouver des solutions de transport .....	oui	non	nsp
si Decide et n'a pas trouvé: trouver un centre de formation .....	oui	non	nsp
si Decide et n'a pas trouvé trouver une entreprise .....	oui	non	nsp
savoir comment vous comporter dans l'entreprise .....	oui	non	nsp
réussir la formation .....	oui	non	nsp
Autre aides dont vous avez besoin, précisez .....	oui	non	nsp

**Q 34 (pour chaque réponse oui) Le dispositif DEPAR vous aide-t-il pour**

Rester dans votre logement ou trouver un nouveau logement .....	oui	non
gérer vos dépenses .....	oui	non
vous soigner .....	oui	non
faire des démarches administratives .....	oui	non
trouver des solutions de transport .....	oui	non
trouver un centre de formation .....	oui	non
trouver une entreprise .....	oui	non
savoir comment vous comporter dans l'entreprise .....	oui	non
réussir la formation scolaire .....	oui	non
Autre aides mentionnées .....	oui	non

**Q 35 Actuellement, êtes-vous toujours dans le dispositif DEPAR ?**

- Oui ..... 1  
Non ..... 2

**Q 36 Si non : pour quelles raisons n'êtes-vous plus dans DEPAR ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**Q 37 Si n'est plus dans DEPAR. Quelle est votre situation actuelle ? Vous :**

- Travaillez, y compris en alternance ..... 1  
cherchez un emploi..... 2  
cherchez une formation..... 3  
faites des études ... ..... 4  
n'aviez pas d'emploi et n'en cherchiez pas..... 5  
Autres, précisez ..... 6

**Q 38 quel est votre contrat de travail ? Vous êtes**

Enquêteur Aide familial : aide une personne de sa famille à son compte, sans être salarié

- À votre compte ..... 1  
Aide familial ..... 2  
En CDI (y compris période d'essai)..... 3  
En CDD (hors intérim) ..... 4  
En intérim ..... 5  
En contrat de professionnalisation ou d'apprentissage ..... 6  
En contrat aidé (CAE, CIE, CUI, contrat jeune, CIVIS, ..) ..... 7  
Avec un emploi non déclaré ..... 8  
Autres, précisez ..... 9

**Q 39 Pour tous : finalement, êtes-vous satisfait du dispositif DEPAR ? Vous en êtes**

- Tout à fait satisfait ..... 1  
Plutôt satisfait..... 2  
Plutôt pas satisfait ..... 3  
Pas satisfait du tout ..... 4  
Ne sait pas ..... 5

**Q 40 Pour quelles raisons ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**C) conditions de vie et autonomie**

Pour terminer ce questionnaire, nous allons parler de votre vie familiale et personnelle.

**Q 41 Avez-vous à votre disposition, même si ce n'est pas à vous**

- |                                 | Oui | Non |
|---------------------------------|-----|-----|
| Une voiture ..... 1             | 1   | 2   |
| Une mobylette, une moto ..... 1 | 1   | 2   |

**Q 42 Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de refuser, parce que vous n'aviez pas de moyen de transport**

- |   |     |
|---|-----|
| Un emploi ou une formation ..... oui                    | non |
| De retrouver des copains, de faire une sortie ..... oui | non |

**Q 43 Actuellement, vous êtes ...**

Hébergé chez vos parents.....	1
Hébergé chez un membre de votre famille (hors parents).....	2
Hébergé chez des amis .....	3
dans votre propre logement (seul ou en couple) .....	4
En colocation .....	5
Dans un foyer.....	6
Dans un centre d'hébergement d'urgence .....	7
Vous n'avez pas de domicile .....	8
Autre, précisez .....	9

**Q 44 Avez-vous déménagé depuis que vous êtes entré dans le dispositif DEPAR ?**

Oui .....	1
Non .....	2

**Q 45 Si oui, avant d'entrer dans DEPAR, vous étiez...**

Hébergé chez vos parents.....	1
Hébergé chez un membre de votre famille (hors parents).....	2
Hébergé chez des amis .....	3
dans votre propre logement (seul ou en couple) .....	4
En colocation .....	5
Dans un foyer.....	6
Dans un centre d'hébergement d'urgence .....	7
Vous n'avez pas de domicile .....	8
Autre, précisez .....	9

**Q 46 Est-ce qu'actuellement, vous avez :**

Des salaires (y compris indemnités de stage) .....	oui	non
Des ressources de petits boulots non déclarés.....	oui	non
Des allocations de chômage .....	oui	non
le RSA.....	oui	non
Des aides financières de votre famille ou d'amis.....	oui	non
D'autres ressources (aides au logement, bourses, CIVIS, autres aides financières, ...)	oui	non

**Q 47 Au total, à combien s'élèvent vos ressources par mois, en comptant celle de votre conjoint s'il vit avec vous et l'ensemble de celles que nous venons de lister ?**

Enquêteur si irrégulier, prendre la moyenne des 3 derniers mois.

**Q 48 Si refus ou ne sait pas : dans quelle tranche de ressources par mois vous situeriez-vous ?**

Moins de 500 euros .....	1
De 500 à moins de 800 euros .....	2
De 800 à moins de 1200 euros .....	3
De 1200 à moins de 1500 euros .....	4
Plus de 1500 euros.....	5
Refus ou ne sait pas .....	6

**Q 49 Au cours des 2 dernières semaines, vous est-il arrivé de passer une journée sans prendre au moins un repas complet, par manque d'argent ?**

Oui .....	1
Non .....	2

**Q 50 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu du retard pour payer :**

Une ou des factures d'électricité, d'eau ou de gaz.....	Oui	non
Une ou des factures de téléphone.....	oui	non
D'autres factures .....	oui	non

**Q 51 Si oui : Selon vous, ces retards s'expliquent surtout parce que**

Vous oubliez parfois de payer vos factures .....	1
Vous faites trop de dépenses pendant le mois et vous n'aviez plus d'argent pour vos factures.....	2
Vos ressources sont trop faibles pour que vous puissiez vous en sortir et payer vos factures .....	4
Autre, précisez .....	5

**Q 52 Quelle phrase définit le mieux votre état de santé:**

- Vous êtes en bonne santé ..... 1
- Ça peut vous arriver d'être malade, comme tout le monde..... 2
- Vous êtes très souvent malade, fatigué..... 3
- Vous ne pouvez rien faire à cause de votre santé ..... 4
- Aucune de ces phrases ne convient*..... 5

**Ce questionnaire est maintenant terminé, je vous remercie d'y avoir participé**

## Annexe 3 : Questionnaire vague 2

Bonjour, je suis ... du CRÉDOC. Je vous appelle dans le cadre d'une étude que nous réalisons auprès des jeunes inscrits dans le dispositif DEPAR qui est animé par la fondation d'Auteuil. Nous vous avons déjà interviewés en [mois année]

Accepteriez-vous de répondre à ce questionnaire ? Il dure environ 15 minutes.

### A) Participation au programme DEPAR

#### NOUS ALLONS PARLER DE VOTRE PARTICIPATION AU PROGRAMME DEPAR

##### Q53 Avez-vous participé dans le cadre du programme DEPAR animé par la fondation d'Auteuil à la phase DECIDES

Enquêteur : DECIDES= Découvre Essaye Choisis Investis Désire Signe un contrat en alternance – période à l'entrée dans la plateforme de 9 ou 15 semaines pour découvrir l'alternance, les métiers, les entreprises, les conditions de travail...

- Oui ..... 1  
Non ..... 2  
Ne sait pas ..... 3

##### Q2 (Si participation à DECIDES) Avez-vous eu l'occasion de participer aux activités suivantes

- Découverte des métiers (ateliers découverte des métiers, rencontres avec des professionnels des métiers, visites de lieux de travail) ..... oui non  
Participation à des forums, des salons ..... oui non  
Travail sur votre projet professionnel, sur votre orientation ..... oui non  
Information sur le statut d'apprenti, sur les contrats de professionnalisation ..... oui non  
Remise à niveau, savoirs de base ..... oui non

##### Q3 (pour chaque réponse oui) Pensez-vous que cette activité vous a été :

- Découverte des métiers (ateliers découverte des métiers, rencontres avec des professionnels des métiers, visites de lieux de travail) ..... Plutôt utile Pas très utile  
Participation à des forums, des salons ..... Plutôt utile Pas très utile  
Travail sur votre projet professionnel, sur votre orientation ..... Plutôt utile Pas très utile  
Information sur le statut d'apprenti, sur les contrats de professionnalisation ..... Plutôt utile Pas très utile  
Remise à niveau, savoirs de base ..... Plutôt utile Pas très utile

##### Q4 Avez-vous signé un ou plusieurs contrats en alternance depuis votre entrée dans le dispositif DEPAR animé par la Fondation d'Auteuil

- Oui, un ou des contrat(s) d'apprentissage ..... 1  
Oui, un ou des contrat(s) de professionnalisation ..... 2  
Oui, à la fois en apprentissage et en professionnalisation ..... 3  
Non, aucun contrat ..... 4

##### Q5 (si a signé au moins un contrat) Avez-vous été aidé pour trouver :

- le centre de formation ..... oui non  
l'entreprise ..... oui non

##### Q6 (si a été aidé) Qui vous a aidé ?

Enquêteur: Ne pas citer, plusieurs réponses possibles

- DEPAR (ou une personne de DEPAR ou de la fondation d'Auteuil) ..... 1  
Un conseiller mission locale ..... 2  
Un conseiller pôle emploi ..... 3  
Un éducateur spécialisé ..... 4  
Un conseiller d'éducation, une personne de l'éducation nationale ..... 5  
Une personne de son entourage, ses parents ..... 6  
Autre, précisez ..... 7

##### Q7 Depuis le premier contrat d'apprentissage/ de professionnalisation signé depuis que vous êtes entré dans le dispositif DEPAR, avez-vous connu des ruptures de votre contrat d'apprentissage / de professionnalisation, avec l'entreprise ?

- Oui, une ..... 1  
Oui, plusieurs ..... 2  
Non ..... 3



**Q8 Qui a décidé de rompre le contrat ? Est-ce ....**

*Enquêteur : Plusieurs réponses possibles si plusieurs ruptures*

- Vous ..... 1
- L'entreprise..... 2

**Q9 Quand votre contrat (si plusieurs ruptures : la dernière fois que votre contrat) a été rompu, est-ce que**

- Vous avez arrêté votre formation en alternance..... 1
- Vous avez continué exactement la même formation en alternance avec une autre entreprise..... 2
- Vous avez repris une autre formation en alternance, dans un autre secteur ou pour un autre diplôme ..... 3

**Q10 Pour quelle raison avez-vous arrêté cette formation ? Est-ce parce que**

- Vous n'avez pas trouvé d'entreprise..... 1
- Vous n'avez pas trouvé de centre de formation..... 2
- Vous n'avez pas souhaité continuer à vous former ..... 3
- vous n'aviez pas la possibilité de continuer à vous former..... 4

**Q11 Pourquoi n'aviez-vous pas la possibilité de continuer à vous former?**

.....  
.....

**Q12 (si a signé au moins un contrat) Pendant les périodes où vous étiez en alternance depuis votre entrée dans le programme DEPAR, avez-vous eu des difficultés dans ...**

- les relations avec l'entreprise.....oui non
- les relations avec le CFA, le centre de formation.....oui non

**Q13 Avez-vous été aidé pour résoudre les difficultés en entreprise ou avec le centre de formation ?**

- Oui par DEPAR ou par une personne de la fondation d'Auteuil ..... 1
- Oui par d'autres personnes ..... 2
- Non ..... 3
- Nsp ..... 4

**Q14 Avez-vous trouvé que les aides pour résoudre vos difficultés en entreprise ou avec le centre de formation ont été ?**

- Plutôt utiles..... 1
- Pas très utiles..... 2
- Nsp ..... 3

**Q15 Depuis votre entrée dans le programme DEPAR, avez-vous été aidé pour ...**

- rester dans votre logement ou trouver un nouveau logement .....oui non
- gérer vos dépenses .....oui non
- vous soigner .....oui non
- faire des démarches administratives.....oui non
- trouver des solutions de transport .....oui non
- savoir comment vous comporter dans l'entreprise.....oui non
- réussir la formation .....oui non
- Obtenir des aides financières .....oui non
- Autre aide dont vous avez eu besoin, précisez .....oui non

**Q16 (si autre aide) Quelle autre aide?**

.....  
.....

**Q17 (pour chaque aide) Le dispositif DEPAR vous a-t-il aidé pour ...**

- Rester dans votre logement ou trouver un nouveau logement .....oui non
- gérer vos dépenses .....oui non
- vous soigner .....oui non
- faire des démarches administratives.....oui non
- trouver des solutions de transport .....oui non
- savoir comment vous comporter dans l'entreprise.....oui non
- réussir la formation .....oui non
- Obtenir des aides financières .....oui non
- Autre aides dont vous avez eu besoin .....oui non

**Q 18 (si a signé au moins un contrat) Pendant votre participation au programme DEPAR, pendant la phase où vous étiez en alternance, avez-vous des contacts réguliers (par téléphone, mail, courrier, ou par rendez-vous) avec votre référent DEPAR ou fondation d'Auteuil qui est chargée de vous suivre ?**

- Oui, plusieurs fois par mois..... 1
- Oui, une fois par mois..... 2
- Oui, une fois par trimestre ..... 3
- Oui, moins souvent..... 4
- Non, pas de contacts réguliers..... 5
- Ne sait pas ..... 6

**Q 19 (si au moins un contact par trimestre) Ces contacts avec votre référent ont-ils eu lieu**

- Dans le lieu de formation.....oui non
- Sur le lieu de votre travail.....oui non
- En face-à-face ailleurs .....oui non
- Par téléphone .....oui non
- Par mail ou SMS.....oui non

**Q20 (si aucun contrat) Auriez-vous souhaité avoir des contacts avec votre référent DEPAR ou Fondation d'Auteuil :**

- Plus souvent ..... 1
- Moins souvent ..... 2
- Ce rythme vous convient ..... 3
- Ne sait pas ..... 4

**Q21 Depuis votre entrée dans DEPAR, avez-vous suivi jusqu'à la fin votre contrat en alternance (si plusieurs : au moins un ?)**

- Non vous êtes encore en cours de contrat ..... 1
- Non, vous avez arrêté avant la fin ..... 2
- Oui et vous avez validé l'examen..... 3
- Oui mais vous n'avez pas réussi l'examen ..... 4

**Q22 (si a suivi le contrat d'alternance jusqu'à la fin) Après la fin de votre formation, avez-vous trouvé un emploi ?**

- Oui ..... 1
- Non ..... 2

**Q23 (si a trouvé un emploi) Est-ce que des personnes du dispositif DEPAR ou de la Fondation d'Auteuil :**

- Vous ont aidé pour trouver cet emploi.....oui non
- Sont restées en contact avec vous depuis que vous avez cet emploi.....oui non

**Q24 (si a signé au moins un contrat) Qu'est-ce qui vous a paru le plus compliqué pour vous, pour réussir votre formation en alternance ? Est-ce que c'est de..... (en premier, en deuxième)**

- trouver un centre de formation..... 1
- comprendre les cours quand vous êtes dans le centre de formation..... 2
- trouver une entreprise ..... 3
- rester dans l'entreprise..... 4
- vous adapter aux changements dans votre vie suite à l'entrée en alternance..... 5
- rien de tout cela..... 6
- autre, préciser..... 7

**Q 54 Actuellement, êtes-vous toujours dans le dispositif DEPAR ?**

- Oui ..... 1
- Non ..... 2

**Q 55 Si non : pour quelles raisons n'êtes-vous plus dans DEPAR ?**

.....

**Q28 Le dispositif DEPAR vous a-t-il été plutôt utile ou plutôt pas utile dans les domaines suivants :**

- Pour choisir un métier, une formation ..... Plutôt utile Plutôt pas utile
- Pour entrer en contrat de pro ou en alternance ..... Plutôt utile Plutôt pas utile
- Pour réussir votre formation ..... Plutôt utile Plutôt pas utile
- Pour améliorer vos conditions de vie (logement, ressources, transport...) ..... Plutôt utile Plutôt pas utile

<b>Q 29 Finalement, êtes-vous satisfait du dispositif DEPAR ? Vous en êtes</b>	
Tout à fait satisfait .....	1
Plutôt satisfait.....	2
Plutôt pas satisfait .....	3
Pas satisfait du tout .....	4
Ne sait pas .....	5

**Q 30 Pour quelles raisons ?**

.....

**Pour terminer ce questionnaire, nous allons parler de votre vie familiale et personnelle.**

**Q 3156 Quelle est votre situation actuelle ? Vous :**

Travaillez, y compris en alternance .....	1
cherchez un emploi.....	2
cherchez une formation.....	3
faites des études ... ..	4
n'aviez pas d'emploi et n'en cherchiez pas.....	5
Autres, précisez .....	6

**Q 572 quel est votre contrat de travail ? Vous êtes**

*Aide familial : aide une personne de sa famille à son compte, sans être salarié*

À votre compte .....	1
Aide familial .....	2
En CDI (y compris période d'essai).....	3
En CDD (hors intérim) .....	4
En intérim .....	5
En contrat de professionnalisation ou d'apprentissage .....	6
En contrat aidé (CAE, CIE, CUI, contrat jeune, CIVIS, ..) .....	7
Avec un emploi non déclaré .....	8
Autres, précisez .....	9

**Q 33 Avez-vous à votre disposition, même si ce n'est pas à vous :**

Une voiture .....	oui	non
Une mobylette, une moto .....	oui	non

**Q 34 Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de refuser, parce que vous n'aviez pas de moyen de transport**

Un emploi ou une formation .....	oui	non
De retrouver des copains, de faire une sortie .....	oui	non

**Q 35 Actuellement, vous êtes ...**

Hébergé chez vos parents.....	1
Hébergé chez un membre de votre famille (hors parents).....	2
Hébergé chez des amis .....	3
dans votre propre logement (seul ou en couple) .....	4
En colocation .....	5
Dans un foyer.....	6
Dans un centre d'hébergement d'urgence .....	7
Vous n'avez pas de domicile .....	8
Autre, précisez .....	9

**Q 36 Avez-vous déménagé depuis que vous êtes entré dans le dispositif DEPAR ?**

Oui .....	1
Non .....	2

**Q 58 Est-ce qu'actuellement, vous avez :**

Des salaires (y compris indemnités de stage) .....	oui	non
Des ressources de petits boulots non déclarés.....	oui	non
Des allocations de chômage .....	oui	non
le RSA .....	oui	non
Des aides financières de votre famille ou d'amis.....	oui	non
D'autres ressources (aides au logement, bourses, CIVIS, autres aides financières, ..).....	oui	non

**Q 59 Au total, à combien s'élevaient vos ressources par mois, en comptant celle de votre conjoint s'il vit avec vous et l'ensemble de celles que nous venons de lister ?**

*si irrégulier, prendre la moyenne des 3 derniers mois.*

**Q 39 Si refus ou ne sait pas : dans quelle tranche de ressources par mois vous situeriez-vous ?**

Moins de 500 euros .....	1
De 500 à moins de 800 euros .....	2
De 800 à moins de 1200 euros .....	3
De 1200 à moins de 1500 euros .....	4
Plus de 1500 euros.....	5
Refus ou ne sait pas .....	6

**Q 39 Au cours des 2 dernières semaines, vous est-il arrivé de passer une journée sans prendre au moins un repas complet, par manque d'argent ?**

Oui .....	1
Non .....	2

**Q 40 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu du retard pour payer :**

Une ou des factures d'électricité, d'eau ou de gaz .....	Oui	non
Une ou des factures de téléphone.....	oui	non
D'autres factures .....	oui	non

**Q 41 Si oui : Selon vous, ces retards s'expliquent surtout parce que**

Vous oubliez parfois de payer vos factures .....	1
Vous faites trop de dépenses pendant le mois et vous n'aviez plus d'argent pour vos factures.....	2
Vos ressources sont trop faibles pour que vous puissiez vous en sortir et payer vos factures .....	4
Autre, précisez .....	5

**Q42 Quel est votre âge ?**

**Q43 Vous êtes :**

Un homme .....	1
Une femme .....	2

**Q 44 Quelle phrase définit le mieux votre état de santé:**

Vous êtes en bonne santé .....	1
Ça peut vous arriver d'être malade, comme tout le monde.....	2
Vous êtes très souvent malade, fatigué.....	3
Vous ne pouvez rien faire à cause de votre santé .....	4
Aucune de ces phrases ne convient.....	5

**Q45 Avez-vous quelque chose à ajouter sur le programme DEPAR ?**

Oui, précisez .....	1
Non .....	2

**Ce questionnaire est maintenant terminé, je vous remercie d'y avoir participé**



## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>